



RAPPORT D'ACTIVITES

ANNEE 2017

Fédération de Saône-et-Loire Pour la Pêche
et la Protection du Milieu Aquatique



SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT.....	3
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FEDERATION en place depuis le 1 ^{er} avril 2016	4
LES COMMISSIONS FEDERALES	5
ACTIVITE FEDERALE	6
EVOLUTION DES CARTES DE PECHE depuis 2008.....	13
VENTES DES CARTES DE PECHE DE L'ANNEE 2017 en quelques chiffres	16
SYNTHESE DES ALEVINAGES REALISES PAR LES AAPPMA ET LA FDAAPPMA	20
ACTIVITE DES AGENTS DE DEVELOPPEMENT DE LA FEDERATION	21
INFRACTIONS PÊCHE RELEVÉES AYANT ENTRAÎNÉ LA REDACTION DE PROCÈS VERBAUX	24
SUITE DONNÉE AUX PROCÈS-VERBAUX	24
ACTIVITE TECHNIQUE	25
LES ÉTUDES PISCICOLES.....	25
LES TRAVAUX EN RIVIERE	40
PECHES DE SAUVETAGE.....	42
DEVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE / REGLEMENTATION	43
DOSSIER ENQUÊTE PUBLIQUE, LOI SUR L'EAU, CONSULTATIONS DIVERSES	49
ACTIVITE PÊCHE ET MILIEU AQUATIQUE (ANIMATION).....	51
RAPPORT FINANCIER	52
FEDERATION	53
Bilan.....	53
Compte de Résultat.....	55
CAISSE DE COMPENSATION.....	57
Bilan.....	57
Compte de Résultat.....	59
PERSONNEL DE LA FEDERATION.....	61
AAPPMA DU DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE	62

LE MOT DU PRESIDENT

Je tiens à remercier toutes les AAPPMA du département pour leur travail, pour le développement du loisir pêche grâce aux manifestations halieutiques ainsi que pour les travaux d'entretien.

C'est grâce à vous que les effectifs ont progressé en 2017. Je tiens à vous remercier pour l'ensemble de vos actions.

L'année 2017 a permis aux services de la Fédération de se réorganiser, notamment au niveau de la Garderie avec des tournées planifiées en groupe permettant d'accentuer les actions de contrôles. Une convention a également été signée avec l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONFCS) ce qui a permis de faire des contrôles de nuit. Vous trouverez le récapitulatif des procès-verbaux d'infraction à la police de la pêche au sein de ce rapport.

Concernant l'activité technique, les travaux d'études et de connaissances des milieux aquatiques et de leurs espèces piscicoles se sont poursuivis : Etude piscicole Sornin, Arconce, Arroux, Talenchant, Génétique truites du Méchet, suivi de la reproduction du brochet, maintien de la libre circulation du poisson.

Je tiens à remercier une nouvelle fois l'ensemble des AAPPMA, les Administrateurs de la Fédération ainsi que son personnel pour leur travail.

Continuons ensemble pour la protection de nos rivières et nous garderons la pêche.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport d'activités.

Georges GUYONNET

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FEDERATION

en place depuis le 1^{er} avril 2016

Président

Georges GUYONNET <i>Administrateur AAPPMA Mâcon</i>	387, rue des Neuf Clés 71000 - MACON	06 86 26 82 46
---	---	----------------

1^{er} Vice-Président

Marc DURANDIN <i>Président AAPPMA Gergy</i>	125, route du Grand Villeneuve 71590 – GERGY	06 68 02 05 02
---	---	----------------

2^{ème} Vice-Président

Christian LARGE <i>Président AAPPMA Gueugnon</i>	32, boulevard Jean Mermoz 71130 – GUEUGNON	03 85 85 38 52
--	---	----------------

3^{ème} Vice-Président

Alain GODARD <i>Président AAPPMA Torcy</i>	54, rue Emile Zola 71670 – LE BREUIL	07 78 68 09 40
--	---	----------------

Trésorier

Bernard PICHET <i>Président AAPPMA Ormes</i>	574, rue de la Légende 71290 - ORMES	03 85 40 26 10
--	---	----------------

Secrétaire

Joël CHATOT <i>Président AAPPMA Louhans</i>	459, rue du Moulin Blaine 71500 – CHATEAURENAUD	06 37 38 02 11
---	--	----------------

Trésorier Adjoint

Roger LABROSSE <i>Trésorier AAPPMA Digoin</i>	33, rue des Cèdres 71160 – DIGOIN	06 07 35 73 44
---	--------------------------------------	----------------

Secrétaire Adjoint

Olivier BERNOLIN <i>Président AAPPMA Cuisery</i>	494, route de Bourg en Bresse 71290 – BRIENNE	06 37 83 66 44
--	--	----------------

Administrateurs

André BOIVIN <i>Président AAPPMA Chagny</i>	37, boulevard de la Liberté 71150 - CHAGNY	03 85 87 01 58
---	---	----------------

André FOURRIER <i>Président AAPPMA Saint Vallier</i>	347, rue Pierre Vaux 71410 – SANVIGNES-LES-MINES	03 85 67 25 66
--	---	----------------

Jean-Louis GABRIEL <i>Président AAPPMA Autun</i>	16A, rue Gaston Joliet 71400 – AUTUN	06 76 44 10 60
--	---	----------------

Jean-Yves GUENNEGUEZ <i>Président AAPPMA Chalon s/Saône</i>	1, allée du Grand Curtil 71380 – CHATENOT-EN-BRESSE	03 85 96 57 48
---	--	----------------

Georges MAMESSIER <i>Président AAPPMA Varennes l'Arconce</i>	Le Bourg 71110 – ST-DIDIER-EN-BRIONNAIS	03 85 25 04 20
--	--	----------------

Philippe PETIT <i>Administrateur AAPPMA Mâcon</i>	44, placette des Epraillons 71118 – SAINT MARTIN BELLE ROCHE	06 86 36 09 81
---	---	----------------

François LAVAL <i>Président Pêcheurs Amat. Engins et Filets</i>	3, rue des Carrières 71160 – DIGION	03 85 53 25 19
---	--	----------------

LES COMMISSIONS FEDERALES

Commission « Personnel »

Missions : Entretiens avec le Personnel, départ en retraite, recrutement, avantages, sécurité, tenues de travail, ...

Georges GUYONNET, Président,

Christian LARGE, Vice-Président – Responsable

Bernard PICHET, Trésorier,

Roger LABROSSE, Trésorier-Adjoint,

Jean-Yves GUENNEGUEZ, Administrateur.

1 réunion partielle de la commission lors des entretiens d'embauche pour un poste de chargé(e) de mission de 18 mois.

Commission « Promotion et Communication »

Missions : Concours Fédéral, manifestations diverses, communication pêcheur, ...

Georges GUYONNET, Président - Responsable,

Alain GODARD, Vice-Président,

Bernard PICHET, Trésorier,

Roger Labrosse, Trésorier Adjoint,

André BOIVIN, Administrateur,

André FOURRIER, Administrateur,

Georges MAMESSIER, Administrateur,

Philippe PETIT, Administrateur – Responsable,

François LAVAL, Administrateur.

Pas de réunion en 2017

Commission « Technique et Développement »

Missions : Ouverture carnassier, quotas, cahier des charges sur le domaine public, ...

Georges GUYONNET, Président,

Marc DURANDIN, Vice-Président,

Joël CHATOT, Secrétaire,

Olivier BERNOLIN, Secrétaire-Adjoint – Responsable

Jean-Louis GABRIEL, Administrateur,

Jean-Yves GUENNEGUEZ, Administrateur,

Philippe PETIT, Administrateur.

1 réunion.

Commission « Travaux, Patrimoine et Réciprocité »

Missions : évolution de la Caisse de Compensation, travaux et tout ce qui concerne la réciprocité dans le département.

7 membres du Conseil d'Administration

Georges GUYONNET, Président,

Marc DURANDIN, Vice-Président,

Christian LARGE, Vice-Président,

Alain GODARD, Vice-Président,

Bernard PICHET, Trésorier – Responsable,

Olivier BERNOLIN, Secrétaire-Adjoint,

Georges MAMESSIER, Administrateur.

7 représentants des AAPPMA

Jean-Paul BILLARD (Président Charolles),

Emmanuel CARRIER (Président Paray le Monial),

Michel DROUOT (Trésorier Autun),

François DROZDOWSKI (Président Marmagne),

Danielle GELIN (Présidente Pierre de Bresse),

Didier GEROLT (Président Romenay),

Jean-Paul LACARELLE (Secrétaire Tournus).

4 réunions : 1 réunion pour l'attribution au titre de l'exercice 2016, 1 réunion de la commission restreinte pour l'évolution de la charte, 2 réunions de la commission pour l'évolution de la charte.

ACTIVITE FEDERALE

Jeudi 5 janvier : MACON, Vœux de Monsieur le Préfet et Monsieur le Président du Conseil Départemental de Saône et Loire, FEDERATION, Réunion du Pôle Technique de la Fédération, restructuration du pôle.

Vendredi 6 janvier : CIRY LE NOBLE, Assemblée Générale de l'AAPPMA.

Dimanche 8 janvier : BLANZY, Assemblée Générale de l'AAPPMA.

Lundi 9 et mardi 10 janvier : FEDERATION, Formation Gardes Pêche Particuliers, assurée par T. Breton.

Samedi 14 janvier : DIGOIN, Assemblée Générale de l'AAPPMA, accompagné de C. Large, DENNEVY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par A. Godard.

Dimanche 15 janvier : PRISSE, Assemblée Générale de l'AAPPMA, SAINT MAURICE DE SATONNAY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par P. Petit.

Lundi 16 et mardi 17 janvier : FEDERATION, Formation Gardes Pêche Particuliers, assurée par T. Breton.

Jeudi 19 janvier : FEDERATION, Rendez-vous avec un chargé des relations extérieures pour l'insertion d'une publicité dans le Journal du Parlement, accompagné de B. Pichet, SAINT BRISSON (58), Réunion pour la rédaction de l'Atlas écrevisses, représenté par R. Chassignol.

Vendredi 20 janvier : ETANG SUR ARROUX, Assemblée Générale de l'AAPPMA, BLANZY, Salon Pêche.

Samedi 21 janvier : PIERRE DE BRESSE, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par J. Chatot.

Dimanche 22 janvier : BOURBON LANCY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par F. Laval et R. Labrosse, IGUERANDE, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par C. Large.

Lundi 23 et mardi 24 janvier : FEDERATION, Formation Gardes Pêche Particuliers, assurée par T. Breton.

Lundi 23 janvier : LE CREUSOT, Communauté Urbaine Creusot Montceau (CUCM) - Réunion plénière du Conseil de Développement Durable (CDD), représenté par A. Godard.

Jeudi 26 janvier : AUXERRE (89), Conseil d'Administration de l'Association Régionale de Pêche Bourgogne-Franche-Comté (ARPBFC), représenté par J. Chatot et I. Sicard.

Vendredi 27 janvier : OUDRY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par C. Large, SAINT GERMAIN DU PLAIN, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par B. Pichet.

Samedi 28 janvier : CHARBONNAT SUR ARROUX, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par A. Godard, RANCY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par B. Pichet.

Dimanche 29 janvier : MARCIGNY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par F. Laval et R. Labrosse, ORMES, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par J. Chatot.

Mardi 31 janvier : FEDERATION, remise de cartes de pêche offertes par ENEDIS dans le cadre d'un jeux concours à destination des Maires de Saône et Loire.

Jeudi 2 février : IGE, Commission annuelle de la Carrière d'Igé – concertation et suivi, représenté par T. Breton.

Samedi 4 février : SAINT AMBREUIL, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par B. Pichet.

Dimanche 5 février : AUTUN, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par A. Godard,

CRECHES SUR SAONE, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par P. Petit,
GUEUGNON, Assemblée Générale de l'AAPPMA, accompagné de F. Laval et R. Labrosse,
TOURNUS, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par B. Pichet.

Lundi 6 février : FEDERATION, réunion interne du Pôle Technique.

Mardi 7 février : BOURBON LANCY, rendez-vous avec l'AAPPMA locale pour l'organisation de l'Assemblée Générale Statutaire, accompagné de V. Pollier.

Mercredi 8 février : FEDERATION, intervention de KPMG pour la clôture des comptes 2016.

Lundi 13 et mardi 14 février : FEDERATION, Formation Gardes Pêche Particuliers, assurée par T. Breton,

Mardi 14 février : MONTCEAU LES MINES, Réunion du Contrat Territorial Arroux-Mesvrin-Drée, groupe de travail ouvrages prioritaires et plans d'eau représenté par J. Maupoux.

Mercredi 15 février : BLETTERANS (39), Comité de Pilotage du Contrat de Travaux Seille, représenté par J. Maupoux,
LE CREUSOT, CUCM, Réunion Thématique du CDD, représenté par A. Godard.

Jeudi 16 février : MARCIGNY, Réunion concernant le devenir de la carrière de Marcigny, accompagné de B. Pichet.

Vendredi 17 février : FEDERATION, intervention de KPMG pour la clôture des comptes 2016.

Samedi 18 février : SAILLENARD, Inauguration de la Maison des Services au Public à la Mairie, représenté par J. Chatot,
MACON, Assemblée Générale de l'AAPPMA,
CHAGNY, Assemblée Générale de l'AAPPMA.

Dimanche 19 février : LOUHANS, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par B. Pichet,
SAINT USUGE, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par O. Bernolin.

Mardi 21 février : PREFECTURE, Conseil de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST), représenté par B. Pichet.

Mercredi 22 et jeudi 23 février : FEDERATION, intervention du Cabinet ABG Audit pour le contrôle des comptes 2016.

Vendredi 24 février : FEDERATION, Conseil d'Administration de la Fédération.

Mercredi 1^{er} mars : VERDUN SUR LE DOUBS, Rendez-vous avec M. Droin, Responsable des Gamm Vert du secteur de la Bresse,
FEDERATION, réunion interne du Pôle Technique.

Vendredi 3 mars : FEDERATION, rendez-vous avec REX ROTARY concernant le contrat photocopieur,
FEDERATION, rendez-vous avec l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage pour la mise en place d'une convention pour le contrôle des pêcheurs de nuit, avec B. Pichet, R. Chassignol et J. Maupoux,
FEDERATION, pot de départ en retraite de Didier Pageaux.

Mardi 8 et Mercredi 9 mars : PARIS, Conseil d'Administration de la Fédération Nationale.

Lundi 13 mars : FEDERATION, Visite de la Direction Départementale des Services Vétérinaires concernant le camion d'alevinage, représenté par C. Colin.

Jeudi 16 mars : FEDERATION, Rendez-vous avec les intervenants pour la préparation de la Journée Nationale Pêche à la Gravière de Fleurville, représenté par I. Sicard,
ANDREZIEU BOUTHEON (42), Présentation du PDPG de la Loire, représenté par R. Chassignol,
FEDERATION, rendez-vous avec Catherine N'Diaye, candidate aux élections législatives,
GUEUGNON, Présentation de la phase « Diagnostic et proposition d'aménagement » de l'Etude Morphologique Arroux, représenté par C. Large.

Samedi 18 mars : BOURBON LANCY, Assemblée Générale Statutaire de la Fédération.

Mardi 21 mars : LOUHANS, Réunion concernant le projet de voie bleue de la Seille entre la Truchère et Louhans,
FEDERATION : Planification activité garderie et enquête carnassier, représenté par R.Chassignol.

Mercredi 22 mars : SIMANDRE, déplacement de la Commission Réciprocité concernant le projet de location de l'étang Chardon.

Vendredi 24 mars : BLANZY, Assemblée Générale du Comité pour la pratique de la pêche sur le Lac de la Sorme.

Samedi 25 mars : CHATILLON EN BAZOIS (58), Assemblée Générale Statutaire de la Fédération de Pêche de la Nièvre.

Lundi 27 mars : DDT MACON, réunion de concertation avec les pêcheurs professionnels et Carp'Alliance concernant l'Open carpe de Chalon sur Saône.

Mardi 28 mars : AUTUN, Mairie, réunion concernant le projet de réservoir de pêche à la mouche de l'étang des Cloix, accompagné de J. Maupoux,
LE CREUSOT, Réunion Plénière de la Communauté Urbaine Creusot Montceau, représenté par A. Godard.

Mercredi 29 mars : PARIS, Commission EPMAB (Eau – Protection des Milieux Aquatiques – Biodiversité) de la Fédération Nationale.

Jeudi 30 mars : LA TOUR DE SALVAGNY (69), Bureau de l'Union des Fédérations du Bassin Rhône Méditerranée Corse.

Samedi 1^{er} avril : FOUSSEMAGNE (90), Assemblée Générale Statutaire de la Fédération de Pêche du Territoire de Belfort.

Lundi 3 avril : PARIS, Commission Budget et Suivi Financier à la FNPF,
FEDERATION, réunion interne du Pôle Technique.

Mardi 4 avril : PARIS, Réunion du Bureau de la FNPF.

Mercredi 5 avril : GERGY, Réunion à l'étang du Mitant concernant le poste de pêche Personne à Mobilité Réduite, accompagné de J. Maupoux.

Vendredi 7 au Dimanche 9 avril : CHASSENEUIL DU POITOU (86), Assemblée Générale de l'EHGO, accompagné de C. Large.

Mardi 11 avril : MACON, Conseil Départemental de Saône-et-Loire, Espace Duhesme. Réunion de présentation des projets de restauration de la continuité écologique sur certains ouvrages d'art du département, représenté par J. Maupoux.

Jeudi 13 avril : FLEURVILLE, Communauté de Communes, préparation de la Journée Nationale Pêche, accompagné d'I. Sicard,
FEDERATION, Présentation de l'étude piscicole du Talenchant dans le cadre du Contrat de Rivières Mâconnais, assurée par J. Maupoux,
CHAUFFAILLES, Réunion de terrain pour aménagement du Botoret dans Chauffailles, représenté par R. Chassignol.

Jeudi 20 avril : LE CREUSOT, Obsèques de M. Michel LACAGNE.

Vendredi 21 avril : FEDERATION, Présentation Technique au Conseil d'Administration,
FEDERATION, Commission « Technique et Développement ».

Samedi 22 avril : SAINT ETIENNE DU BOIS (01), Assemblée Générale de la Fédération de Pêche de l'Ain.

Mercredi 26 avril : FEDERATION, rendez-vous avec Le Progrès et le Journal de Saône et Loire pour un projet de concours photo.

Vendredi 28 avril : SAUSSET LES PINS (13), Conseil d'Administration et Assemblée Générale de l'Association Migrateurs Rhône Méditerranée (MRM), représenté par A. Godard.

Vendredi 28 et samedi 29 avril : COUCHES, Assemblée Générale de l'ARPBFC (Association Régionale de Pêche Bourgogne Franche Comté), accompagné de J. Chatot.

Samedi 29 avril : MONTCEAU LES MINES, Assemblée Générale de la Fédération Départementale des Chasseurs, représenté par G. Mamessier.

Mardi 2 et mercredi 3 mai : PARIS, Bureau et Conseil d'Administration de la FNPF.

Jeudi 4 mai : FEDERATION, réunion interne du Pôle Technique,
Réunion des Agents de développement avec F. Laval Président des Pêcheurs Amateurs aux Engins et Filets : points réglementaires et techniques.

Vendredi 5 mai : CONSEIL DEPARTEMENTAL 71 : Rendez-vous avec le Président M. ACCARY.

Mercredi 10 mai : FEDERATION, rendez-vous avec le Progrès, le JSL et les Fédérations de l'Ain et le Jura concernant le projet de concours photos.

Vendredi 12 mai : FOUSSEMAGNE (90), Contrôle des CPMA de la FDAAPPMA 90 (mission FNPf).

Mardi 16 mai : ETANG SUR ARROUX, SINETA, présentation de l'étude piscicole de l'Arroux, assurée par J. Maupoux, accompagné du Président et de C. Colin.

Mercredi 17 mai : FEDERATION, Rendez-vous avec l'ONCFS concernant la convention pour le contrôle des pêcheurs de nuit.

Jeudi 18 mai : FLEURVILLE, Contrat de Rivières du Mâconnais, comité de suivi, accompagné de J. Maupoux.

Vendredi 19 mai : FEDERATION, Conseil d'Administration de la Fédération.

Samedi 20 mai : SANVIGNES LES MINES, « Journée de la Pêche » au Lac de Saint Amédée assurée par I. Sicard, C. Colin, R. Chassignol, en partenariat avec le Comité de la Sorme.

Mardi 23 mai : BLANZY, Journée « Pêche, Passion, Emotions » avec les Papillons Blancs, assurée par I. Sicard, C. Colin et T. Vautrin.

Mercredi 24 mai : LA TOUR DE SALVAGNY (69), Conseil d'Administration et Assemblée Générale de l'Union des Fédérations du Bassin Rhône Méditerranée Corse, accompagné de JL Gabriel.

Dimanche 4 juin : FLEURVILLE, Journée Nationale Pêche assurée par les Administrateurs et les Salariés de la Fédération (I. Sicard, C. Colin, J. Maupoux, R. Chassignol) et les AAPPMA de Lugny, Saint Maurice de Satonnay, Mâcon et Tournus.

Mardi 6 juin : PARIS, Réunion du Bureau de la Fédération Nationale, CHATEAU CHINON (58), Conseil d'Exploitation du LEGTA du Morvan, représenté par JL Gabriel.

Mercredi 7 juin : FEDERATION, réunion interne du Pôle Technique, BLANZY, remise des prix de l'Atelier Pêche Nature.

Jeudi 8 juin : MONTCEAU LES MINES, réunion plénière du Conseil de Développement Durable de la Communauté Urbaine Creusot Montceau (CDD CUCM), représenté par A. Godard.

Samedi 10 juin : MACON, concours de pêche des moins de 18 ans.

Dimanche 11 juin : LOUHANS, concours silures.

Jeudi 15 juin : CHALON SUR SAONE, Sous-Préfecture, Réunion concernant la pêche de nuit aux abords de la Saône et du Doubs.

Vendredi 16 juin : ETANG SUR ARROUX, Rendez-vous chez le Notaire pour la signature de la cession d'un terrain de l'étang du Champ des Pierres, commune de TOULON SUR ARROUX.

Samedi 17 juin : BOURBON LANCY, Concours Carpodrome.

Lundi 19 juin : FEDERATION, Réunion préparatoire de la Commission « Travaux, Patrimoine et Réciprocité » avec B. Pichet et V. Pollier.

Mardi 20 juin : LA CLAYETTE, Signature du Contrat de Rivière du Sornin Jarnossin.

Jeudi 22 juin : CHANGY, Restitution de l'Etude Piscicole Arconce, assurée par R. Chassignol, accompagné du Président Fédéral. FEDERATION, Réunion avec une représentante de La Poste concernant le contrat machine à affranchir, représenté par V. Pollier.

Vendredi 23 juin : FEDERATION, Commission « Travaux, Patrimoine et Réciprocité ».

Samedi 24 juin : TORCY, réunion plénière du Conseil de Développement Durable de la Communauté Urbaine Creusot Montceau (CDD CUCM), représenté par A. Godard.

Samedi 24 – Lundi 26 juin : PARIS, Congrès de la Fédération Nationale, accompagné de C. Large et B. Pichet.

Lundi 26 juin : FEDERATION, intervention de M. Marcaire de KPMG pour la préparation du contrôle budgétaire. MACON, Espace Duhesme du Conseil Départemental, Groupe de travail étude de restauration de la continuité de 6 ouvrages départementaux Classé en liste 2.

Mardi 27 juin : MACON, Trophées des Maires.

Vendredi 30 juin : MACON, PREFECTURE, Observatoire Sècheresse.
FEDERATION, intervention de M. Marcaire de KPMG pour la préparation du contrôle budgétaire.

Samedi 1^{er} juillet : IGUERANDE, Concours de pêche,
CHAROLLES, Concours de pêche.

Dimanche 2 juillet : ORMES, Concours de pêche.

Lundi 3 juillet : FEDERATION, intervention de M. Marcaire de KPMG pour la préparation du contrôle budgétaire.
DDT 71, Groupe de Travail Grand Cormoran, représenté par C. Large et C. Colin.

Mardi 4 juillet : AUTUN, Aux Poissons Rouges, problème carte de pêche.
MONTCEAU LES MINES, réunion plénière du Conseil de Développement Durable de la Communauté Urbaine Creusot Montceau (CDD CUCM), représenté par A. Godard,
LUZY, SINETA ARROUX, Contrat Territorial Aron Morvan et Contrat Territorial Arroux-Mesvrin-Drée, représenté par R. Chassignol.

Mercredi 5 juillet : FEDERATION, Rendez-vous avec le Crédit Agricole pour la Grande Soirée Pêche de mars 2018.

Vendredi 7 juillet : FEDERATION, Conseil d'Administration de la Fédération.

Lundi 10 juillet : BEURE (25), Conseil d'Administration de l'ARPBFC (Association Régionale de Pêche de Bourgogne Franche Comté), accompagné de J. MAUPOUX,
GERGY, Mairie, Réunion de travail concernant la pêche de nuit sur la Saône et le Doubs à l'initiative de la Préfecture, représenté par B. PICHET.

Lundi 17 juillet : FEDERATION, rendez-vous avec la Mutuelle MTRL,
FEDERATION, Rendez-vous avec l'entreprise RISO.

Jeudi 20 juillet : MACON, Préfecture, Réunion de l'Observatoire Sècheresse, représenté par J. Maupoux.

Samedi 22 juillet : SAINT GERMAIN DU BOIS, remise de lots aux participants de l'Atelier Pêche Nature de l'AAPPMA.

Lundi 24 juillet : SAINT PIERRE LE VIEUX, visite de terrain lors de la pêche de sauvetage effectuée par le personnel technique de la Fédération avant effacement du seuil.

Mardi 25 juillet : GUEUGNON, réception du local de l'AAPPMA.

Mercredi 26 juillet : SAINT AMBREUIL et VERDUN SUR LE DOUBS, Visite de terrain de la Commission des Travaux.

Dimanche 30 juillet : CONDAL, Concours de Pêche de l'AAPPMA de DOMMARTIN LES CUISEAUX.

Lundi 1^{er} août : FEDERATION, entretiens d'embauche concernant le poste de chargé(e) de mission pour rédiger le PDPG, accompagné de B. Pichet et C. Large.

Samedi 5 août : CHALON SUR SAONE, Remise de trophée de l'Open de Chalon organisé par CARP ALLIANCE.

Jeudi 24 août : MACON, Préfecture, Départ de Monsieur le Préfet de Saône et Loire.

Vendredi 25 août : LES BIZOTS, réunion du Comité du Lac de la Sorme.

Mardi 29 août : FEDERATION, signature du contrat de Travail (CDD) d'Anne Charvet.

Mercredi 30 août et jeudi 31 août : CHENECEY, CESSY (25), Pêches électriques d'inventaire sur la Loue pour la Fédération du Doubs pour la pêche et la protection du milieu aquatique, participation de J. Maupoux, R. Chassignol, T. Vautrin, C. Colin.

Dimanche 3 septembre : MONTCEAU LES MINES, concours de pêche.

Lundi 4 septembre : MACON, Cinéma Marivaux, rendez-vous avec la Fédération de Chasse et le responsable du cinéma pour l'organisation de l'avant-première du film « L'école Buissonnière ».

Mardi 5 septembre : PARIS, FNPF, Réunion de Bureau,
FEDERATION, réunion interne du Pôle Technique.

Jeudi 14 septembre : MACON, Crédit Agricole, Rendez-vous avec la nouvelle directrice d'agence, accompagné de V. Pollier.

Vendredi 15 septembre : FEDERATION, Rendez-vous avec l'entreprise DELTA 2S concernant l'Alarme-Sécurité de la Fédération.

Lundi 18 septembre : AUTUN, Mairie, Réunion de travail sur le projet de l'étang des Cloix, GRURY, rendez-vous avec M. Fernandes, concernant la vente de l'étang de Grury.

Mercredi 20 septembre : FEDERATION, Réunion de la Commission Travaux, Patrimoine et Réciprocité.

Jeudi 21 septembre : SIMANDRE, Etang Chardon, réception des travaux.

Dimanche 24 septembre : MACON, Concours carpe.

Mardi 26 septembre : NEVERS (58), Conseil d'Administration de l'ARPBFC.

Mercredi 26 et mercredi 27 septembre : CHILHAC (43), pêches électriques de calibration pour l'association Loire Grands Migrateurs, participation de J. Maupoux et de R. Chassignol.

Jeudi 28 septembre, MACON, Cinéma Marivaux, rendez-vous avec la Fédération de Chasse pour faire des photos et concernant l'organisation de l'avant-première du film « L'Ecole Buissonnière », accompagné de V. Pollier.

Mercredi 4 octobre : FEDERATION, réunion interne du Pôle Technique.

Jeudi 5 et Vendredi 6 octobre : LYON, formation Administration du Personnel, suivie par V. Pollier.

Jeudi 5 octobre : MACON, Cinéma Marivaux, Avant-Première du film « L'Ecole Buissonnière ».

Vendredi 6 octobre : DOMMARTIN-LES-CUISEAUX, Contrat de Travaux Seille, réunion de terrain, présentation de 3 projets de restauration morphologique, représenté par J. Maupoux.

Vendredi 13 octobre : ARLES (13), Réunion de Bureau de MRM (Migrateurs Rhône Méditerranée).

Lundi 16 octobre : CHANGY, CD71-DDRA, Comité de Pilotage ASTER 71, représenté par R. Chassignol.

Mardi 17 octobre : FEDERATION, Rendez-vous avec l'entreprise DELTA 2S concernant l'Alarme-Sécurité de la Fédération, FEDERATION, Rendez-vous avec l'AAPPMA de TORCY concernant l'organisation de l'Assemblée Générale Statutaire de mars 2018, LE BREUIL, Communauté Urbaine Creusot Montceau (CUCM), Réunion plénière du Conseil de Développement Durable (CDD), représenté par A. Godard.

Mercredi 18 octobre : ANOST, rendez-vous avec une personne souhaitant aider la Fédération, accompagné de JL Gabriel.

Vendredi 20 octobre : MONTCEAU LES MINES, Assemblée Générale Extraordinaire du Comité du Lac de la Sorme.

Lundi 23 octobre : PARIS, FNPF, Formation des Elus Nationaux, LA ROCHE VINEUSE et DAVAYE, EPTB et SIVOM de la Petite Grosne, Inauguration des Travaux de restauration morphologique du Fil et de la Denante, représenté par J. Maupoux.

Samedi 28 octobre : GERGY, Assemblée Générale Extraordinaire de la Fédération.

Lundi 30 et mardi 31 octobre : FEDERATION, Formation Gardes Pêche Particuliers, assurée par T. Breton.

Dimanche 5 novembre : JOUVENCON, Assemblée Générale des Pêcheurs Amateurs aux Engins et Filets,

Lundi 6 novembre : PARIS, FNPF, Commission Budget et Suivi Financier, FEDERATION, réunion interne du Pôle Technique.

Mardi 7 et mercredi 8 novembre : PARIS, Conseil d'Administration de la FNPF.

Jeudi 9 novembre : BESANCON (25), Réunion Accord Cadre Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, accompagné de J. Maupoux et A. Charvet. SAINT BRISSON (58), Groupe Ecrevisse Bourguignon, Préparation de la rédaction de l'Atlas des Ecrevisses en Bourgogne, représenté par R. Chassignol.

Lundi 13 et mardi 14 novembre : LYON (69), formation Administration du Personnel, suivie par V. Pollier.

Lundi 13 novembre : PARAY LE MONIAL, Rendez-vous avec M. le Maire et l'AAPPMA.

Mardi 14 novembre : MONTCEAU LES MINES, CUCM – CDD, Réunion Thématique, représenté par A. Godard.

Mercredi 15 novembre : LA TOUR DE SALVAGNY (69), Conseil d'Administration de l'Union des Fédération du Bassin RMC.

Jeudi 16 et Vendredi 17 novembre : AVIGNON (84), MRM, Journées Poissons Migrateurs.

Vendredi 17 novembre : DOMMARTIN-LES-CUISEAUX, Contrat de Travaux Seille, projet de restauration morphologique du Solnan en amont du barrage de répartition du Moulin des Reisses, représenté par J. Maupoux.

Lundi 20 et mardi 21 novembre : FEDERATION, Intervention de M. Marcaire de l'entreprise KPMG pour atterrissage au 31 décembre et préparation du budget 2018.

Lundi 20 novembre : BUXY, Contrat des Rivières du Chalonnais, projet de restauration du ruisseau de la Ratte et de la rivière des Curles, représenté par Julien Maupoux.

Mardi 21 novembre : CHANGY, Comité de Pilotage du Contrat Territorial Arconce, représenté par R. Chassignol.

Mercredi 22 novembre : FEDERATION, Rendez-vous avec Le Progrès, le JSL et la FDAAPPMA 01 pour préparation de la Grande Soirée Pêche de Mars 2018.

Jeudi 23 novembre : PARIS, Conseil d'Administration de l'EHGO.
LEMPDES (63), Journée de restitution des études scientifiques menées par l'association Loire Grands Migrateurs, représenté par J. Maupoux et A. Charvet.

Lundi 27 novembre : FEDERATION, Présentation des Comptes par M. Marcaire en présence de B. Pichet.

Mardi 28 novembre : FEDERATION, Réunion de restitution de l'étude génétique Méchet, organisée par R. Chassignol.

Mercredi 29 novembre : PARIS, FNPF, Formation des Elus Nationaux.

Jeudi 30 novembre et vendredi 1^{er} décembre : PARIS, Journées Techniques de la FNPF, représenté par R. Chassignol, J. Maupoux et A. Charvet.

Vendredi 1^{er} décembre : FEDERATION, Conseil d'Administration de la Fédération.

Lundi 4 décembre : MACON, DDT, réunion entre les instances de la pêche (DDT, Pêcheurs Professionnels, FDAAPPMA 71, ONCFS, AFB) concernant les baux, la pêche à la carpe de nuit, les contrôles sur le domaine public, ..., accompagné de V. Pollier et T. Vautrin.

Mercredi 6 décembre : PALINGES, Rendez-vous chez le Notaire pour la signature du compromis de vente de l'étang de Grury, FEDERATION, réunion interne du Pôle Technique.

Jeudi 7 décembre : CHATENOT-LE-ROYAL, Comité de Pilotage projet de restauration de la Thalie, accompagné de J. Maupoux.

Vendredi 8 décembre : LONS LE SAUNIER (39), Conseil d'Administration de l'Association Régionale de Pêche Bourgogne Franche Comté (ARPBFC).

Mardi 12 décembre : BESANCON (25), Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, Réunion concernant l'accord-cadre 2018, accompagné de R. Chassignol et J. Maupoux.

Mercredi 13 décembre : MESVRES, Comité de Pilotage de l'étude des ouvrages prioritaires du Mesvrin, représenté par J. Maupoux.

Lundi 18 décembre : VIRE, Visite de la Fédération départementale de Chasse, accompagné de V. Pollier.

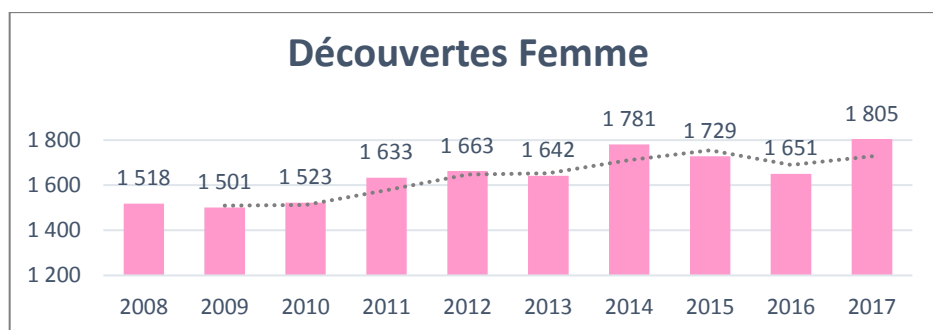
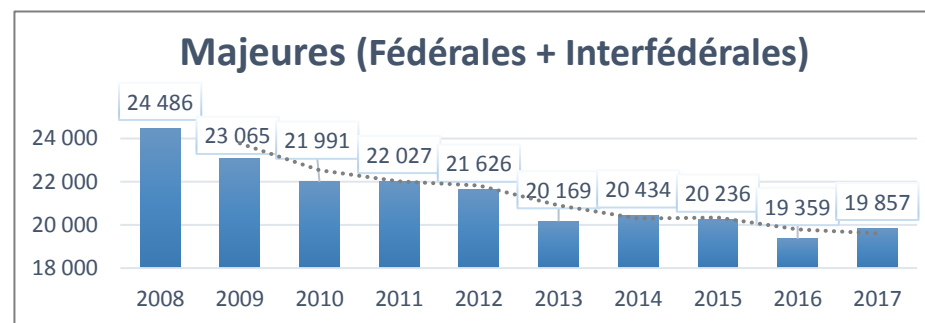
Mardi 19 décembre : FEDERATION, Rendez-vous avec le responsable technique de la ville d'Autun, et l'AAPPMA d'Autun concernant le projet de l'étang des Cloix, accompagné de J. Maupoux.
FLEURVILLE, Réunion de présentation des projets de restauration de l'Ail et du ruisseau de Bissy à Lugny, représenté par J. Maupoux, GENLIS (21), Présentation des résultats de l'étude génétique de la population de truite du Méchet au réseau des gestionnaires des milieux aquatiques de Bourgogne Franche Comté, représenté par R. Chassignol.

Vendredi 22 décembre 2017 au mercredi 2 janvier 2018 : Fermeture annuelle des locaux de la Fédération

EVOLUTION DES CARTES DE PECHE depuis 2008

Cartes Majeures (Fédérales + Interfédérales)

19 857 cartes Majeures ont été délivrées en 2017, représentant **une hausse de 2,57%** par rapport à l'année dernière (-1.87 % par rapport à 2015). En 10 ans, les cartes Majeures ont subi **une baisse totale de 18,90%**.

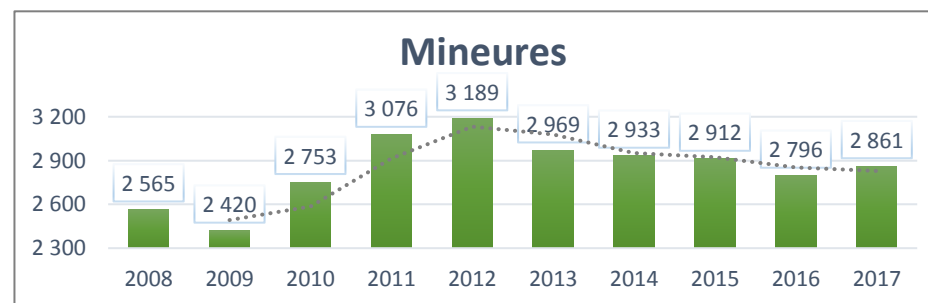


Cartes découverte Femme

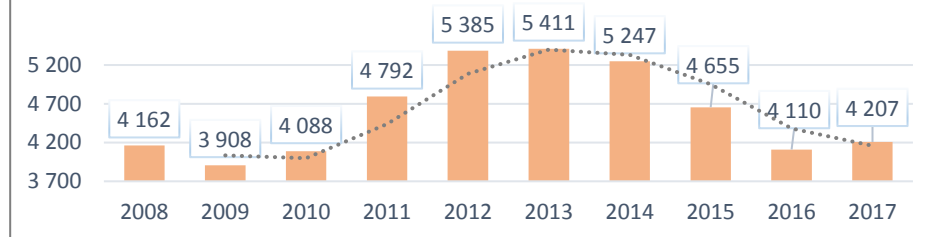
1 805 cartes découverte Femme vendues en 2017, représentant **une hausse de 9,33 %** par rapport en 2016 (1 651). En 10 ans, les cartes découverte Femme **ont progressé de 18,91 %**. **L'année 2017 est la meilleure année de vente de carte de pêche Femme.**

Cartes Mineures

2 861 cartes Mineures délivrées en 2017, représentant **une hausse de 2,32%** par rapport à l'année dernière (2 796). Ces 10 dernières années les cartes mineures **ont progressé de 11,54%**. L'année 2017 représente la 6^{ème} position des ventes depuis 7 ans.



Découvertes moins 12 ans



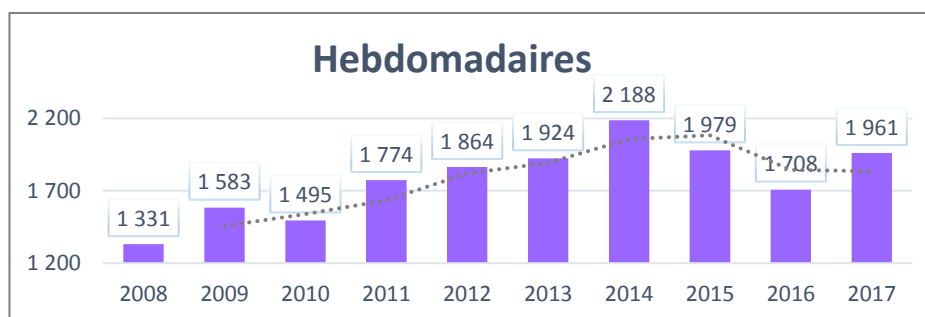
Cartes découverte moins 12 ans

4 207 cartes découverte moins de 12 ans vendues en 2017, soit **une hausse de 2,36%** par rapport à 2016 (4 110 en 2016). En 10 ans, la carte moins de 12 ans est en hausse de **1,08 %**. Le pic de vente reste l'année 2013 avec 1 204 cartes vendues en plus par rapport à 2017.

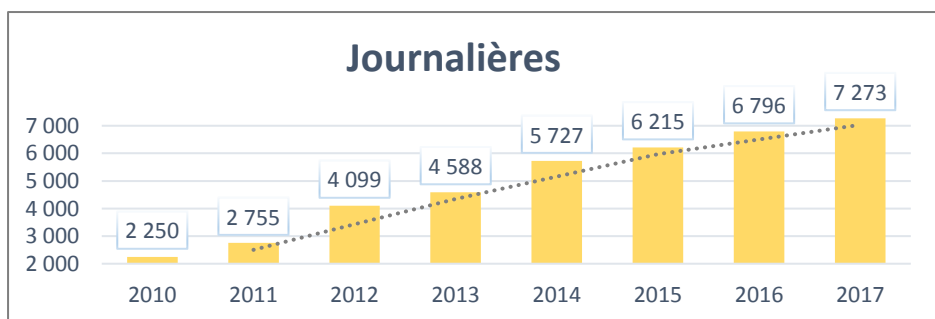
Cartes hebdomadaires

1 961 cartes hebdomadaires délivrées en 2017, représentant **une forte hausse de 14,81 %** par rapport à l'année dernière qui avait été très décevante (1 708 en 2016). Les ventes de cartes hebdomadaires de 2017 sont équivalentes à celles de 2015. Ces 10 dernières années, la hausse de vente de carte hebdomadaire représente **47,33%**.

Hebdomadaires



Journalières



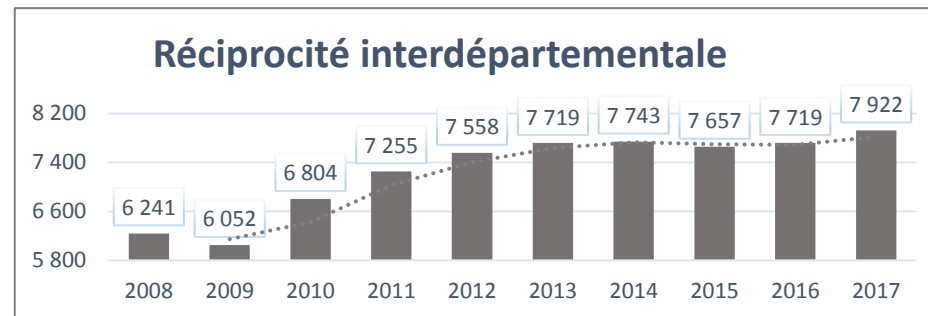
Cartes journalières

7 273 cartes journalières délivrées en 2017, représentant **une hausse de 7,02 %** par rapport à l'année précédente (6 796 en 2016). Cela représente toutefois la plus faible hausse depuis sa mise en place. **Depuis 2010**, année de la mise en place, **les ventes de cartes journalières n'ont cessé de progresser (ventes multipliées par 3,2)**.

Réciprocité interdépartementale

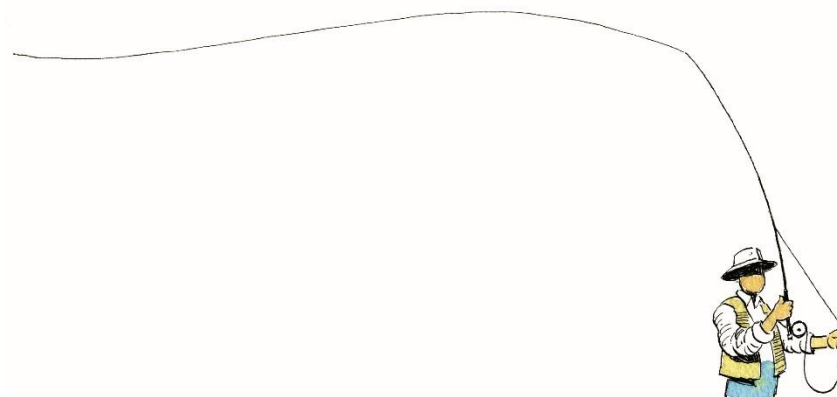
Malgré une baisse en 2015, les pêcheurs adhèrent de plus en plus à la réciprocité interdépartementale EHGO (sont comptabilisées les cartes interfédérales EHGO et les vignettes EHGO).

Cette adhésion représente 39,90 % des cartes de pêche annuelles majeures délivrées en Saône et Loire en 2017. Cela reste encore faible comparé à certains autres départements adhérents de l'EHGO.



Tendances

Après une année 2016 plutôt décevante, notamment due aux mauvaises conditions climatiques du printemps, 2017 montre que les pêcheurs sont toujours présents en Saône et Loire. L'inquiétude réside toutefois encore pour les jeunes pêcheurs. Même si les cartes Mineures et Moins de 12 ans sont en hausse par rapport à 2016, les chiffres n'atteignent pas ceux d'il y a 2 ans.



VENTES DES CARTES DE PECHE DE L'ANNEE 2017

en quelques chiffres

2 ans que les ventes de cartes de pêche se font exclusivement sur internet. Un comparatif précis peut maintenant avoir lieu à chaque instant. Les prochaines années pourront apporter encore plus de détails.

Evolution des ventes des cartes de pêche par mois

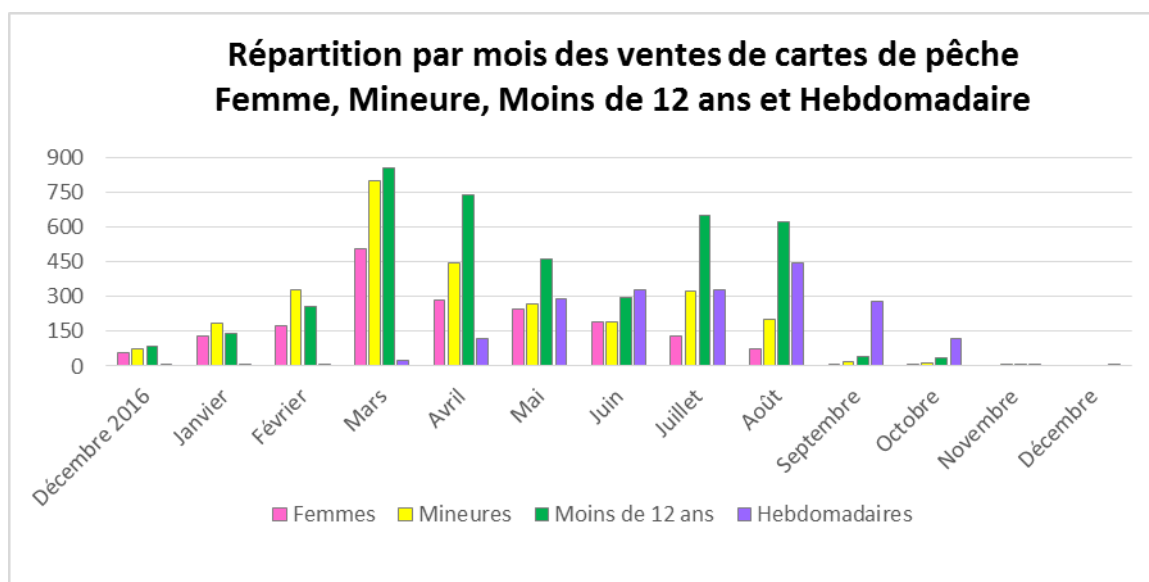
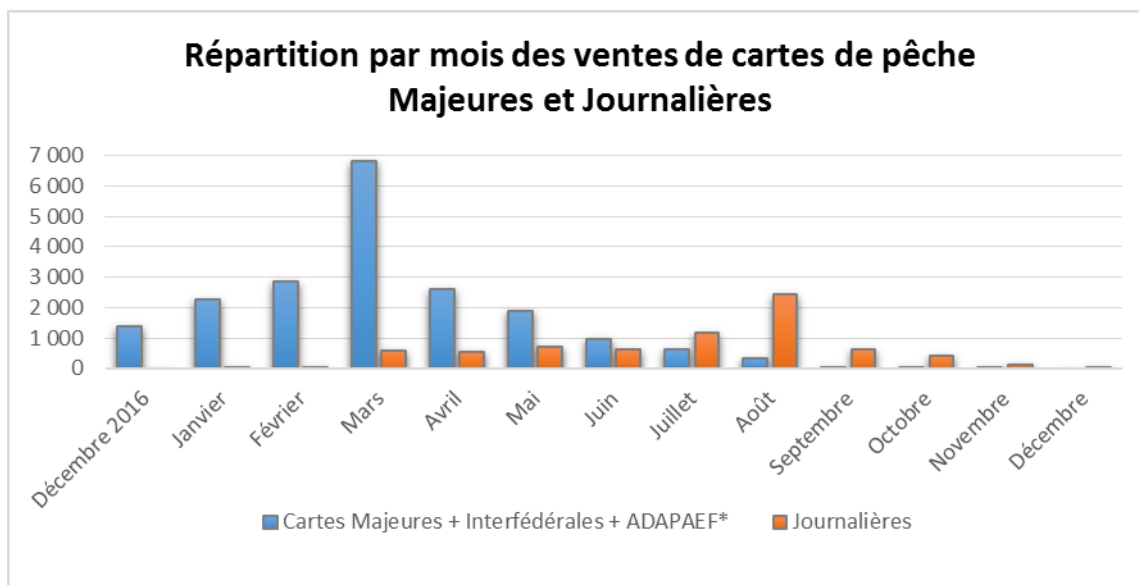
Tableau récapitulatif des ventes de cartes par mois selon le type de carte de pêche en 2017

Mois	Cartes Majeures + Interfédérales + ADAPAEF*		Femmes		Mineures		Moins de 12 ans		Journalières		Hebdomadaires	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Décembre 2016	1 393	7,0%	56	3,1%	75	2,6%	85	2,0%	0	0,0%	1	0,1%
Janvier	2 287	11,5%	130	7,2%	183	6,4%	140	3,3%	10	0,1%	2	0,1%
Février	2 878	14,5%	172	9,5%	331	11,6%	257	6,1%	47	0,6%	4	0,2%
Mars	6 814	34,3%	509	28,2%	802	28,0%	859	20,4%	576	7,9%	24	1,2%
Avril	2 599	13,1%	286	15,8%	449	15,7%	740	17,6%	539	7,4%	118	6,0%
Mai	1 895	9,5%	248	13,7%	269	9,4%	462	11,0%	695	9,6%	292	14,9%
Juin	968	4,9%	189	10,5%	193	6,7%	297	7,1%	645	8,9%	332	16,9%
Juillet	637	3,2%	128	7,1%	323	11,3%	653	15,5%	1 165	16,0%	330	16,8%
Août	313	1,6%	73	4,0%	202	7,1%	626	14,9%	2 426	33,4%	447	22,8%
Septembre	52	0,3%	10	0,6%	17	0,6%	44	1,0%	607	8,3%	279	14,2%
Octobre	15	0,1%	4	0,2%	15	0,5%	38	0,9%	410	5,6%	121	6,2%
Novembre	6	0,03%	0	0,0%	2	0,07%	6	0,14%	108	1,5%	6	0,3%
Décembre	0	0,0%	0	0,0%	0	0,00%	0	0,00%	45	0,6%	5	0,3%
TOTAL	19 857	100,0%	1 805	100,0%	2 861	100,0%	4 207	100,0%	7 273	100,0%	1 961	100,0%
ANNEE 2017 PAR TRIMESTRE												
1er Trimestre	13 372	67,3%	867	48,0%	1 391	48,6%	1 341	31,9%	633	8,7%	31	1,6%
2ème Trimestre	5 462	27,5%	723	40,1%	911	31,8%	1 499	35,6%	1 879	25,8%	742	37,8%
3ème Trimestre	1 002	5,0%	211	11,7%	542	18,9%	1 323	31,4%	4 198	57,7%	1 056	53,9%
4ème Trimestre	21	0,1%	4	0,2%	17	0,6%	44	1,0%	563	7,7%	132	6,7%
ANNEE 2016 PAR TRIMESTRE pour comparatif												
1er Trimestre	13 408	69,3%	827	50,1%	1 474	52,7%	1 335	32,5%	587	8,6%	26	1,5%
2ème Trimestre	4 567	23,6%	526	31,9%	803	28,7%	1 376	33,5%	1 048	15,4%	531	31,1%
3ème Trimestre	1 368	7,1%	297	18,0%	503	18,0%	1 375	33,5%	4 667	68,7%	1 048	61,4%
4ème Trimestre	16	0,1%	1	0,1%	16	0,6%	24	0,6%	494	7,3%	103	6,0%

*ADAPAEF : Association Départementale Agréée des Pêcheurs Amateurs aux Engins et Filets

Le 1^{er} trimestre de l'année reste le plus important pour la vente de cartes de pêche majeures (67,3 % des ventes contre 69,3 % en 2016). Il s'est toutefois moins vendu de carte de pêche majeure lors du 1^{er} trimestre et plus lors du 2^{ème} trimestre par rapport à l'année 2016.

Les autres cartes de pêche suivent la même tendance : il y a eu proportionnellement moins de ventes lors du 1^{er} trimestre et plus lors du 2^{ème} trimestre par rapport à l'année précédente, ce qui se répercute sur les trimestres suivants.



Répartition des ventes par point de vente

	Ventes en 2014		Ventes en 2015		Ventes en 2016			Ventes en 2017		
	Nombre Ventes	Nombre dépositaire (1)	Nombre Ventes	Nombre dépositaire (1)	Nombre Ventes	%	Nombre dépositaire (1)	Nombre Ventes	%	Nombre dépositaire (1)
Dépositaire Privé	6 093	36	19 953	126	28 089	77%	157	27 499	72,4%	156
Dépositaire AAPPMA	407	10	849	19	1 457	4%	23	1 697	4,5%	22
Internautes	2 754		4 735		6 874	19%		8 768	23,1%	
TOTAL Ventes	9 254		25 537		36 420			37 964		

(1) Nombre de dépositaires ayant vendu au moins 1 carte de pêche pour la saison

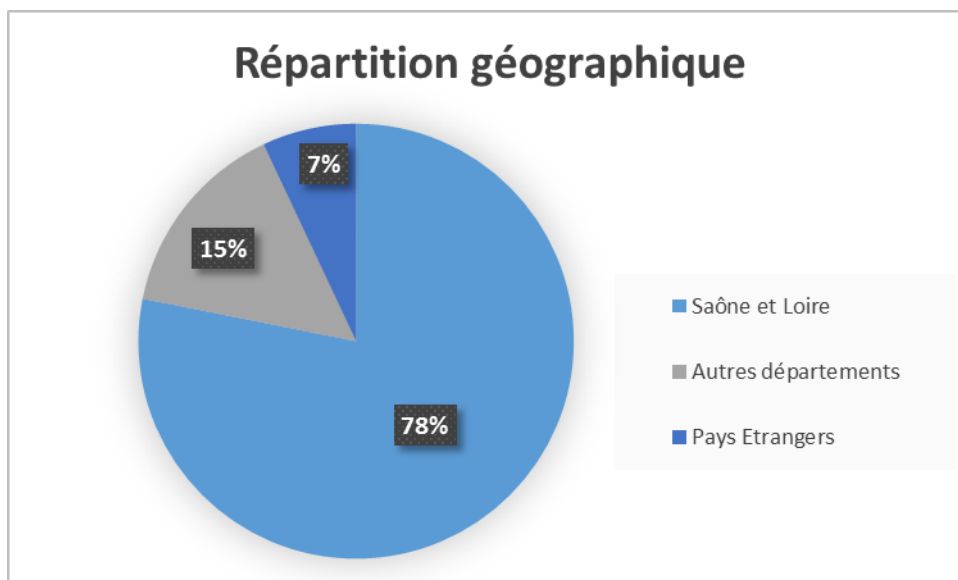
Après deux années de ventes exclusives sur Internet on peut constater que la part des ventes réalisée par les dépositaires (privée et AAPPMA) diminue (-4,1 %) et que la part Internaute augmente (+ 4,1 %) bien que le nombre de dépositaires reste équivalent (-2 pour 2017).

Ages et sexes des pêcheurs (en nombre de cartes)

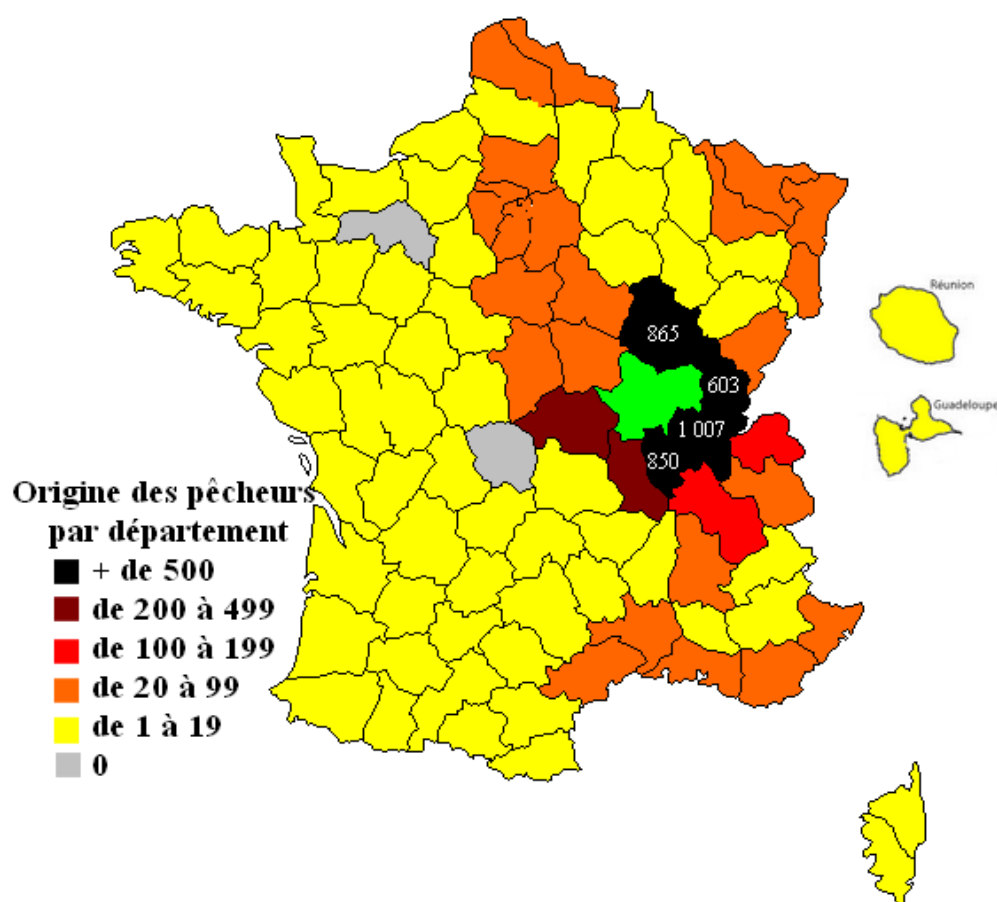
		0-14		15-24		25-34		35-44		45-54		55-64		65+		Total
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
Carte Majeure (Interfédérale + Majeure + ADAPAEF)	Nombre			1 052	11	2 286	30	2 504	28	3 320	30	4 752	37	5 770	37	19 857
	% tranche d'âge			5,35%		11,66%		12,75%		16,87%		24,12%		29,24%		
Carte promotionnelle Découverte Femme	Nombre			95		188		229		337		469		487		1 805
	% tranche d'âge			5,26%		10,42%		12,69%		18,67%		25,98%		26,98%		
Carte Personne mineure	Nombre	1 500	92	1 211	58											2 861
	% tranche d'âge	55,64%		44,36%		0,00%		0,00%		0,00%		0,00%		0,00%		
Carte Découverte moins de 12 ans	Nombre	3 686	521													4 207
	% tranche d'âge	100,00%		0,00%		0,00%		0,00%		0,00%		0,00%		0,00%		
Carte Hebdomadaire	Nombre	11	0	170	2	488	6	505	5	381	3	267	3	118	2	1 961
	% tranche d'âge	0,56%		8,77%		25,19%		26,01%		19,58%		13,77%		6,12%		
Carte Journalière	Nombre	226	23	861	59	1 572	74	1 420	48	1 220	63	974	47	660	26	7 273
	% tranche d'âge	3,42%		12,65%		22,63%		20,18%		17,64%		14,04%		9,43%		
TOTAUX	H / F	5 423	636	3 294	225	4 346	298	4 429	310	4 921	433	5 993	556	6 548	552	37 964
	Tranche d'âge	6 059		3 519		4 644		4 739		5 354		6 549		7 100		

Répartition géographique des pêcheurs (en nombre de cartes de pêche)

	Saône et Loire	Autres départements	Pays Etrangers	Total
Cartes de pêche vendues	29 664	5 647	2 653	37 964



Ventes selon le département de provenance du pêcheur (tout type de cartes de pêche)



Répartition selon le type de carte

Cartes Majeures Annuelles	
Nombres	2 214
%	39%
Cartes Jeunes	
Nombres	1 131
%	20%
Cartes Périodiques	
Nombres	2 302
%	41%

Ventes selon le pays de provenance du pêcheur

Pays Etrangers	Nombre de cartes vendues	Pays Etrangers	Nombre de cartes vendues
ALLEMAGNE	2 109	ANGOLA	3
SUISSE	176	CANADA	3
PAYS-BAS	113	AUSTRALIE	2
BELGIQUE	79	COTE D'IVOIRE	2
ROYAUME-UNI	40	HONGRIE	2
AUTRICHE	14	MAROC	2
ROUMANIE	14	SLOVAQUIE	2
POLOGNE	11	SUEDE	2
LITUANIE	10	ANDORRE	1
DANEMARK	8	ANTIGUA-ET-BARBUDA	1
ITALIE	8	ANTILLES NEERLANDAISES	1
LUXEMBOURG	8	ARGENTINE	1
RUSSIE	8	AZERBAIDJAN	1
ETATS-UNIS	7	BRESIL	1
TCHEQUE (REPUBLIQUE)	7	CROATIE	1
BOSNIE-HERZEGOVINE	5	SENEGAL	1
KAZAKHSTAN	5	SWAZILAND	1
ESPAGNE	4	TOTAL	2 653

SYNTHESE DES ALEVINAGES REALISES PAR LES AAPPMA ET LA FDAAPPMA

Espèces	Poids en Kg				Nombre				Coût total
	Etangs	Canaux	Rivières	Total kg	Etangs	Canaux	Rivières	Total Nombre	
Brème				0				0	0,00 €
Carpe	6 880	578	511	7 968				0	15 193,09 €
Carpeau / Carrassin				0				0	0,00 €
Carpe Amour				0				0	0,00 €
Gardon	5 417	400	2 572	8 389				0	35 870,44 €
Goujon				0				0	0,00 €
Rotengle			9	9				0	216,00 €
Tanche	1 233	0	498	1 731				0	6 336,42 €
Poissons Blancs	3 500	180	42	3 722				0	8 679,23 €
Total Blancs	17 029	1 158	3 632	21 819	0	0	0	0	66 295,18 €
Black-Bass	86		82	168	0			0	2 318,00 €
Juvenile Black Bass				0			6 700	6 700	440,00 €
Brochet	2 650	280	2 016	4 946				0	47 368,25 €
Brocheton	61	25	75	161			3 000	3 000	3 127,50 €
Fingerling de Brochet				0				0	0,00 €
Perche	49	0	44	93				0	653,30 €
Sandre	852	67	0	919	150		150	300	18 558,66 €
Juvenile de Sandre				0				0	0,00 €
Total Carnassiers	3 698	372	2 217	6 286	150	0	9 850	10 000	72 465,71 €
Truite Arc en Ciel	7 798	415	6 221	14 434				0	73 413,07 €
Truite Fario	70		5 202	5 272			3 000	3 000	40 586,82 €
Alevin de Truite Fario				0			6 000	6 000	569,70 €
Ombret				0				0	0,00 €
Saumon de Fontaine			55	55					244,75 €
Totaux Truites	7 868	415	11 478	19 761	0	0	9 000	9 000	114 814,33 €
TOTAUX TOUT POISSON	28 595	1 945	17 326	47 866	150	0	18 850	19 000	253 575,23 €

Synthèse effectuée grâce aux procès-verbaux d'alevinage réalisés par les Agents de Développement ou données transmises par 69 AAPPMA (Les alevins des AAPPMA de Bellevesvre et Chagny ne sont pas intégrés à cette synthèse).

ACTIVITE DES AGENTS DE DEVELOPPEMENT DE LA FEDERATION

Action contre les infractions

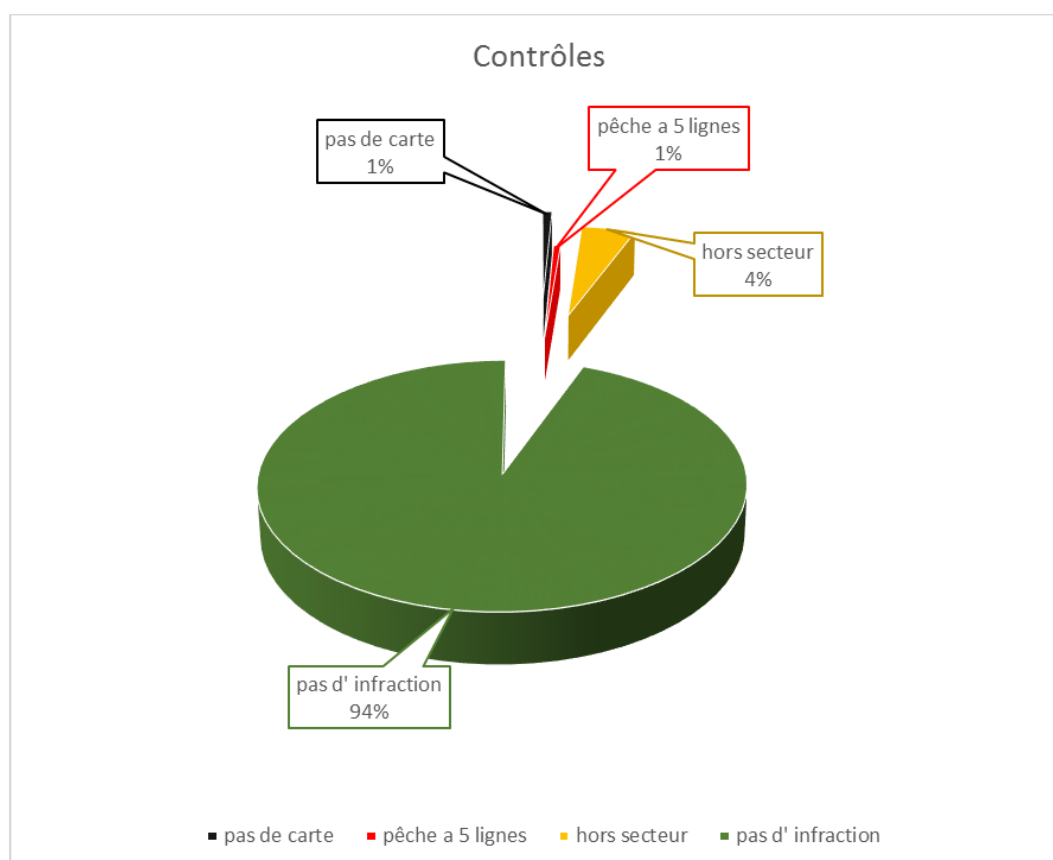
Sur environ 300 jours de contrôles, nous avons effectué 49 jours de contrôles spécifiques de mars à décembre 2017 comprenant :

- des sorties en binôme sur des secteurs prédéfinis en accord avec le Président (7 samedis et dimanches),
- des sorties bateau réalisées avec l'appui d'un véhicule depuis les berges (3 sorties),
- des sorties en appuis de la brigade de l'ONCFS pour les contrôles de nuit (5 nuits).

Pendant ces 49 journées nous avons effectué 920 contrôles dont 52 infractions comprenant : 7 pêches sans carte, 5 avec un nombre de canne supérieur au maximum autorisé et 40 pour pêche pendant les heures d'interdiction (nuit hors secteurs autorisés).

Pour 2018, le travail de la garderie va évoluer numériquement. Les agents seront muni d'appareil de contrôle spécifique géolocalisable grâce à l'application VIGIPECHE, en essai toute l'année 2018. Le contrôle des cartes se fera soit par le QR code de la carte, soit par le nom du pêcheur et sa date de naissance ou encore par SMS. Cette application permettra également d'avoir de meilleures données sur les contrôles, géographiquement, au moment T et par rapport aux différentes catégories de carte.

Nous avons repéré si les panneaux de réserves sur le terrain sont toujours existants ainsi que leur bon emplacement et leur état. La cartographie des réserves est en cours de numérisation pour un conseil plus précis à nos chers pêcheurs. Les AAPPMA seront recontactées pour la mise en place des panneaux.



Appui technique

Au cours de cette année, nous avons été conviés à une dizaine de réunions concernant les sorties de nuit avec l'ONCFS ainsi qu'avec la DDT et certains conservateurs de la faune sauvage.

Nous avons fait aussi des recherches sur le terrain pour trouver certains propriétaires pour des suivis de pêches électriques et pour le comptage des écrevisses de nuit.

Les alevinages et les empoissonnements sont toujours d'actualité soit fait par nos propres moyens soit par le biais d'un tiers agréé (pisciculteur). Les vidanges d'étangs nous prennent également une bonne partie du mois de novembre et de décembre. Nous sommes présents pour tout appui technique d'alevinage et d'empoissonnement.

Nous avons rédigé quelques constations de pollutions toujours relayées au service compétent comme l'AFB.

En 2018, la garderie effectuera, avec l'aide de quelques bénévoles, le suivi de la montaison et de la dévalaison des brochets dans leurs frayères pendant leur période de reproduction. Cette opération est effectuée à l'aide de verveux sur deux sites.

Pêches électriques

Cette année le sauvetage en période de chômage du canal du centre fut reporté début 2018. Mise à part quelques problèmes de hauteur d'eau, dus à une année très pluvieuse, nous avons pu sauver environ une tonne de poisson.

Nous sommes allés en pêches électriques d'inventaire piscicole en collaboration avec les Fédérations du Doubs et du Jura et nous avons effectué nos suivis habituels du Sornin et du Beaujolais (Mauvaise et Arlois).

Quelques sauvetages ont été réalisés suite à certains travaux sur la Sane vive à Montpont, sur la Sane morte à Ménetreuil ainsi qu'à Beaumont sur Grosne.

Pour la première fois nous avons recherché la présence de Gobbi sur le secteur d'Ormes. L'opération a été réalisée en bateau à l'aide du matériel de pêche électrique. La présence de cette espèce n'a pas été prouvée sur ce site.

Pour que toutes ces missions de pêche soient réalisées avec succès nous devons préparer en amont les questions logistiques, l'entretien du matériel et le nombre de personne disponible par rapport au travail à fournir.

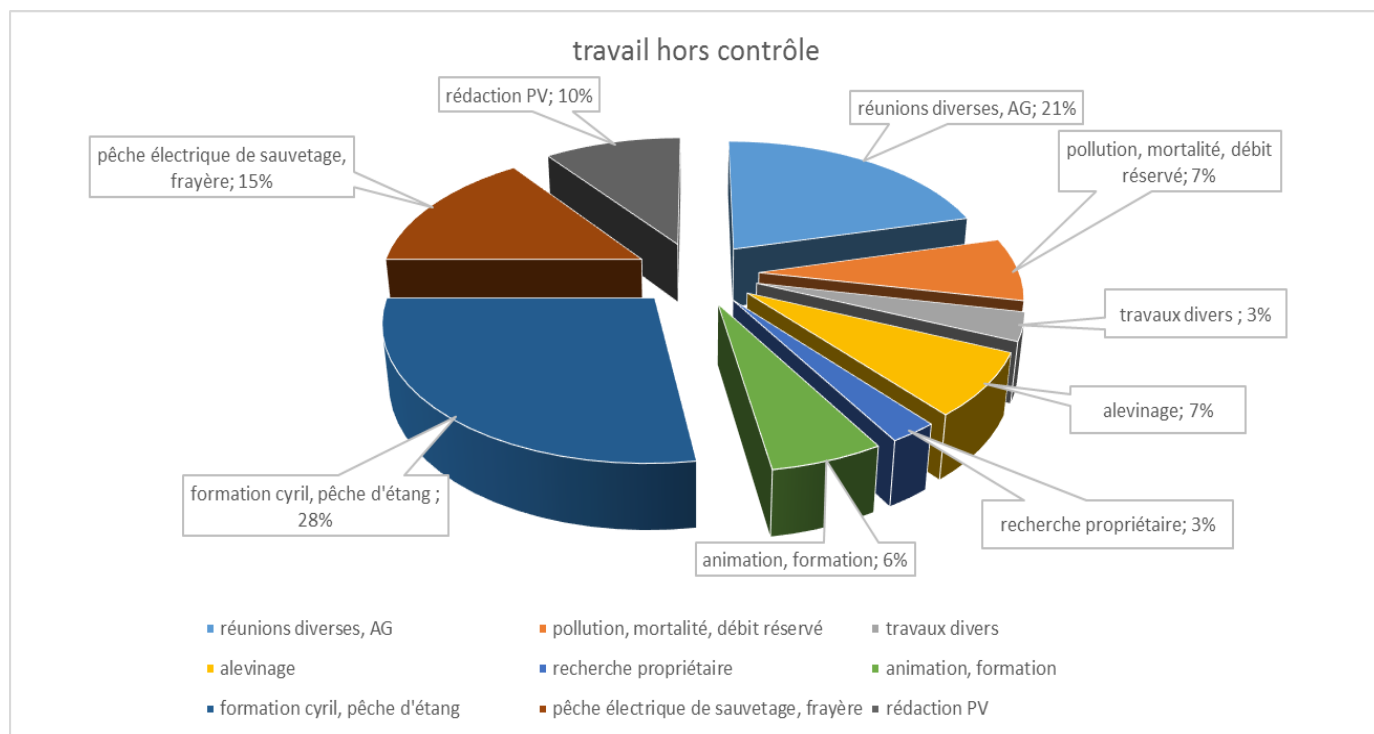
Formation et animation

Nous sommes allés à des manifestations de pêche telles que :

- Une journée au magasin Décathlon de Chalon sur Saône,
- Une manifestation pêche au lac de Saint Amédée,
- La Journée Nationale Pêche à Fleurville,
- l'Open de Chalon pour la police de la pêche, le respect des emplacements, quelques pesées et la remise des trophées,
- Une journée avec l'association des Papillons blancs à Blanzay.

Cyril a réalisé un mois de formation (FIMO) afin de pouvoir transporter les poissons avec le camion de la Fédération pour les AAPPMA.

Nous continuons nos formations pour les Gardes Pêche Particuliers. Nous avons effectué jusqu'à présent 25 formations pour les AAPPMA (module 1 et module 3) et 23 remises à niveaux des anciens Gardes Pêche Particuliers d'AAPPMA.



INFRACTIONS PÊCHE RELEVÉES AYANT ENTRAÎNÉ LA REDACTION DE PROCÈS VERBAUX

	Agent de développement de la Fédération	Agents ONCFS	Gardes particuliers d'AAPPMA	Gendarmerie Nationale	nombre total
Pêche en eau douce sans faire partie d'une AAPPMA et sans avoir acquitté la CPMA	13	1	3	1	18
Pêche en eau douce à l'aide de procédé ou mode de pêche prohibé		1	1	2	4
Pêche avec un nombre de ligne supérieur au maximum autorisé	2				2
Pêche de nuit en eau douce pendant les heures d'interdiction		41			41
	15	43	4	3	65

SUITE DONNÉE AUX PROCÈS-VERBAUX

	Règlement amiable accepté	Règlement amiable en cours de paiement (échancier)	Proposition amiable non réglée : transmission au tribunal compétent	Règlement amiable non proposé : Classement sans suite (non conforme)	Règlement amiable non proposé : Transmission au tribunal compétent	nombre total
Pêche en eau douce sans faire partie d'une AAPPMA et sans avoir acquitté la CPMA	13	2	1	2		18
Pêche en eau douce à l'aide de procédé ou mode de pêche prohibé	3			1		4
Pêche avec un nombre de ligne supérieur au maximum autorisé	1		1			2
Pêche de nuit en eau douce pendant les heures d'interdiction	35	1	3	1	1	41
	52	3	5	4	1	65

ACTIVITE TECHNIQUE

LES ÉTUDES PISCICOLES

Etude piscicole des rivières du bassin de l'Arroux

Cette étude avait pour objectif d'étudier le peuplement piscicole de 30 stations du bassin de l'Arroux où des travaux de restauration des cours d'eau sont programmés dans le cadre du Contrat territorial Arroux Mesvrin Drée. Ainsi, 20 inventaires piscicoles ont été réalisés spécifiquement pour cette étude et les résultats de 10 autres inventaires réalisés dans le cadre d'autres suivis ont aussi été analysés.

Les différents inventaires réalisés n'ont pas permis d'observer de peuplement piscicole en très bon état. Ce résultat est toutefois logique puisque les stations d'inventaire ont été positionnées sur des tronçons de cours d'eau où des travaux de restauration de la qualité des cours d'eau sont prévus, c'est-à-dire sur des secteurs dégradés.

Le calcul de l'Indice Poisson Rivière permet de constater que 7 stations ont un peuplement piscicole jugé comme étant de bonne qualité. La plupart d'entre elles sont situées dans le bassin du Rançon, dans un contexte forestier, qui permet effectivement une meilleure préservation de la qualité des cours d'eau.

Selon ce même indice, 8 stations ont un peuplement piscicole jugé comme étant de qualité moyenne, 7 stations de qualité médiocre et 5 de qualité mauvaise. Les résultats obtenus mettent en évidence des problèmes de réchauffement excessif des eaux des cours d'eau en période estivale et un habitat de qualité médiocre. Ces dégradations seraient causées par une ripisylve dégradée ou absente et par la présence de nombreux plans d'eau. L'altération du peuplement piscicole se traduit le plus souvent par l'absence ou les faibles effectifs de la truite fario et de ses espèces d'accompagnement. Les espèces thermophiles comme le chevesne, le goujon ou encore le spiralin ainsi que les espèces de plans d'eau, telles que le gardon ou la perche soleil, sont au contraire favorisées par ces perturbations.



La Lote de rivière, une espèce emblématique du bassin de l'Arroux (individu capturé sur la Drée à Epinac)



Exemple d'un cours d'eau où l'habitat est très dégradé en raison de l'absence de ripisylve : le Mesvrin à St-Firmin

Cette étude finalisée au début de l'année 2017 aura permis de faire un état des lieux des peuplements piscicoles avant la mise en œuvre des travaux de restauration prévus au Contrat territorial Arroux Mesvrin Drée. Une nouvelle campagne d'inventaire réalisée après travaux permettra d'observer les évolutions des peuplements piscicoles et ainsi d'évaluer l'efficacité des actions entreprises sur le bassin de l'Arroux.

Code étude	Nom cours d'eau	Commune	Date(s) inventaire (s)	Classe de qualité Indice Poisson Rivière
L'Arroux				
St 1	Arroux	Igornay	16/09/2015	Mauvaise
St 29	Arroux	Gueugnon	22/09/2015	Bonne
Bassin de la Drée				
St 3	Rau de Dinay	Epinac	29/05/2015	Moyenne
St 4	La Drée	Saint-Léger-du-Bois	16/06/2015	Moyenne
St 5	Rau de la Chapelle	Curgy	16/09/2015	Mauvaise
Bassin du Mesvrin				
St 7	Mesvrin	Saint-Firmin	15/09/2015	Mauvaise
St 8	Mesvrin	Saint-Firmin	15/09/2015	Mauvaise
St 9	Mesvrin	Saint-Symphorien-de-Marmagne	31/08/2016	Moyenne
St 10	Brume	Saint-Symphorien-de-Marmagne	24/09/2015	Médiocre
Sous-bassin du Rançon				
St 11	Rançon	Marmagne	21/07/2016	Moyenne
St 12	Rançon	Marmagne	21/07/2016	Bonne
St 15	Rançon	Marmagne	22/07/2016	Bonne
St 19	Rançon	Broye	23/09/2015	Bonne
St 13	Naudiots	Marmagne	23/09/2015	Médiocre
St 14	Naudiots	Marmagne	23/09/2015	Bonne
St 16	Bière	Broye	20/07/2016	Pas de poissons
St 17	Bière	Broye	20/07/2016	Médiocre
St 18	Forêt aux Merles	Broye	20/07/2016	Bonne
St 20	Vernes de Lyre	Broye	27/07/2016	Moyenne
St 21	Vernes de Lyre	Broye	27/07/2016	Moyenne
St 22	Papeterie	Broye	20/07/2016	Bonne
Petits affluents Arroux				
St 6	Les Echets	Laizy	24/09/2015	Moyenne
St 23	Toulangeon	La Chapelle-sous-Uchon	24/09/2015	Médiocre
St 24	Prés Chassots	Montmort	21/09/2015	Moyenne
St 25	Pontins	St-Eugène / St-Berain-sous-Sanvignes	21/09/2015	Médiocre
St 26	Veillerot	UXEAU	21/09/2015	Médiocre
St 27	Bessy	Uxeau	29/05/2015	Médiocre
St 28	Pêcherette	Uxeau	29/05/2015	Moyenne
St 30	Reuil	La Chapelle-au-Mans	02/08/2016	Mauvaise

Résultat de l'Indice Poisson Rivière sur les différentes stations d'inventaires piscicole étudiées

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Loire-Bretagne (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25 %)

AAPPMA concernées : les AAPPMA du bassin de l'Arroux (hors Bourbince et Morvan).

Suivi 2016 / 2017 de la reproduction du brochet en Saône-et-Loire



Pêche électrique dans le bras mort de la Prairie des Oies à Mouthier-en-Bresse



Juvenile de brochet

La Fédération réalise chaque année un suivi de la reproduction du brochet par pêche électrique au sein de diverses zones humides annexes des cours d'eau de Saône-et-Loire. Réalisé à la fin du printemps, cette méthode permet de capturer les juvéniles de brochet présents dans les zones humides et ainsi de vérifier leurs fonctionnalités pour la reproduction de cette espèce.

En 2016, ce suivi a été réalisé sur 13 zones humides : 10 inventaires ont été réalisés dans le cadre de suivi d'aménagements de zones humides pour évaluer l'efficacité des travaux réalisés pour la reproduction du brochet ; 1 inventaire a été réalisé dans le cadre d'un état initial avant travaux et 2 inventaires ont été réalisés pour acquérir des connaissances sur la fonctionnalité des zones humides pour la reproduction du brochet.

L'analyse des conditions hydrologiques a montré que, sur les cours d'eau étudiés (Saône, Seille, Brenne, Sône, Grosne, Vallière, Solnan, Grosne), les niveaux d'eau importants de janvier à juin 2016 ont été très favorables à la reproduction du brochet : les géniteurs ont pu accéder aux frayères pour se reproduire, les zones humides sont restées suffisamment longtemps inondées pour permettre l'éclosion des œufs et les crues tardives ont pu permettre le retour des juvéniles au cours d'eau.

Les inventaires piscicoles réalisés ont permis de montrer que, sur les 13 zones humides étudiées, seulement 3 abritaient des juvéniles de brochet : la frayère du port d'Ormes (rivière Saône), la zone humide du Pré des Saules à Cuisery (rivière Seille) et le bras mort du Grand Recard à Marnay (rivière Grosne). Ces trois zones, déjà aménagées pour la reproduction du brochet, présentent la particularité d'être équipées d'un ouvrage de gestion hydraulique permettant d'assurer un maintien d'un niveau d'eau constant pendant la période de reproduction du brochet.

L'absence de brochets sur les 10 autres sites étudiés est toutefois à relativiser dans la mesure où les nombreuses crues du printemps 2016 ont pu permettre le retour des juvéniles de brochet au cours d'eau avant la date des inventaires.

Le même suivi a été réalisé en 2017 sur 11 zones humides. L'exploitation des données et la rédaction du rapport pour l'année 2017 seront finalisées au début de l'année 2018.

Bassin	Cours d'eau	Nom du site	Commune	Date inventaire	
				2016	2017
Saône	Thalie	Bras mort du centre commercial	Châtenoy-le-Royal	x	
	Saône	Baisse de l'Argillet	Marnay	x	
		Frayère du Paquier de Gigny	Gigny-sur-Saône	x	x
		Frayère du Port d'Ormes	Ormes	x	x
	Grosne	Baisse de la Grande Vèvre	Beaumont-sur-Grosne		x
		Bras mort des Petits Prés	St-Ambreuil		x
		Bras mort du Grand Recard	Marnay		x
		Bras mort du Bois d'Epinet	Sercy	x	
		Bras mort du Château Gaillard	Messey-sur-Grosne	x	
		Bras mort du Grand Recard	Marnay	x	
Seille	Brenne	Bras mort de la Prairie des Oies	Mouthier-en-Bresse	x	x
	Seille	Bief du Moulin Romain	Saint-Usuge	x	x
		Frayère de la Culée	Sainte-Croix		x
	Solnan	Bief du Château de la Motte	Sainte-Croix	x	
	Vallièrè	Bras mort du Pont de la Barque	Louhans	x	x
	Seille	Zone humide du Prés des Saules	Cuisery	x	x
		Bras mort du Pont Rouge	La Genête, Brienne	x	x

Liste des zones humides inventoriées en 2016 et 2017

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (25 %)

AAPPMA concernées : Bellesvivre, Chalon-sur-Saône, Cuisery, Louhans, Ormes, Romenay, Saint-Ambreuil, Saint-Germain-du-Plain, Sainte-Croix, Saint-Usuge.

Etude piscicole du Talenchant

Cette étude avait pour objectif d'étudier le peuplement piscicole du Talenchant et d'analyser les facteurs perturbant la faune piscicole. Le recensement des perturbations avait déjà été réalisé lors d'une étude précédente en 2009. Il a donc été actualisé sur la base de connaissances nouvelles et de relevés de terrain. Ce travail a permis de constater la présence de nombreux obstacles à la continuité piscicole sur l'ensemble du linéaire du Talenchant, de petits étangs perturbant le régime thermique et les débits du Talenchant, la présence de pollutions d'origine domestique, viticole et vinicole et la dégradation de la ripisylve dans la partie amont du Talenchant. Par ailleurs, des mesures de la température de l'eau ont été effectuées tout au long de l'été 2015 sur 4 stations régulièrement réparties le long du Talenchant et sur 1 station sur un petit affluent, le ruisseau de Blany. Ces relevés ont montré que la température de l'eau du Talenchant était beaucoup trop importante dans sa partie amont (de la source au bourg de Verzé) pour permettre le développement d'une population de truite fario, mais que le cours d'eau restait relativement frais dans sa partie médiane et aval (en aval du bourg de Verzé). Le ruisseau de Blany est quant à lui resté extrêmement frais au cours de l'été 2015.

Enfin, 5 inventaires piscicoles par pêche électrique ont été réalisés au niveau des 5 stations de mesure de la température de l'eau. Ces inventaires ont permis de constater que le peuplement piscicole était très dégradé dans la partie amont du Talenchant (amont et en aval immédiat du bourg de Verzé). Cette dégradation se traduit notamment par l'absence de la truite fario et du chabot. Sur les stations situées plus en aval, le

peuplement piscicole s'améliore mais reste de qualité moyenne. De nouvelles espèces – chabot, blageon, chevesne, goujon – apparaissent mais la truite y est toujours absente. Sur le ruisseau de Blany, l'Indice Poisson rivière considère le peuplement piscicole comme étant de bonne qualité. Ce résultat a été critiqué car l'absence de la truite fario (1 individu a été capturé mais il était probablement issu d'un déversement à vocation halieutique) et du vairon indiquent un peuplement piscicole perturbé.

Les résultats de cette étude confirment l'intérêt de poursuivre les travaux de restauration de la ripisylve, de la continuité écologique et d'aménagement du bourg de Verzé inscrits dans le programme d'action du Contrat des Rivières du Mâconnais. La poursuite du suivi des peuplements piscicoles du Talenchant est proposée pour évaluer l'efficacité des actions de restauration envisagées.

Cette étude a été présentée aux acteurs du Contrat de rivière le 13 avril 2017 au siège de la Fédération. La présentation des perturbations aux services de l'Etat (AFB, DDT) a permis d'enclencher plusieurs contrôles administratifs en vue de vérifier la légalité de certains ouvrages. De même, la réalisation de cette étude aura permis de sensibiliser les dirigeants d'une cave coopérative responsable d'une pollution viticole récurrente avec pour conséquence la mise aux normes de cette entreprise en 2017.



Exemple de seuil pénalisant le déplacement des poissons :
seuil du moulin de Verzé



e Talenchant à Verzé

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %)

AAPPMA concernée : Saint-Maurice-de-Satonnay.

[Compte-rendu d'inventaire des populations d'écrevisses à pieds blancs effectuées dans le bassin du Talenchant \(2017\)](#)

Dans le cadre des études et travaux actuellement menés sur le Talenchant, la Fédération a souhaité compléter les connaissances existantes sur les populations d'écrevisses à pieds blancs du bassin du Talenchant. Des prospections ont donc été réalisées au cours de l'été 2017 sur deux petits affluents du Talenchant, le ruisseau des Vaux et le ruisseau du Charbon, tous deux situés sur la commune de Verzé.

Les prospections réalisées en 2017 sur les têtes de bassin du Talenchant montrent que la population d'écrevisse à pieds blancs identifiée en 2009 à proximité de la source du ruisseau des Vaux est toujours présente, malgré des effectifs et un linéaire colonisé modestes. Les prospections réalisées un peu plus en aval ont permis d'identifier un nouveau tronçon colonisé par l'écrevisse à pieds blancs.

Cet inventaire aura permis de montrer clairement l'importance de la ripisylve en milieu prairial pour l'écrevisse : sur ce très petit cours d'eau, et dans ce secteur, c'est clairement l'absence d'arbres qui engendre la disparition des écrevisses. Il est donc primordial de restaurer la ripisylve dans ces zones de source si l'on souhaite conserver la population d'écrevisses à pieds qui reste aujourd'hui menacée.

Les prospections réalisées sur le ruisseau du Charbon n'ont en revanche pas permis d'observer d'écrevisse. Cette absence pourrait être liée au fait que le cours d'eau s'assèche totalement certaines années.

Responsable : Julien Maupoux

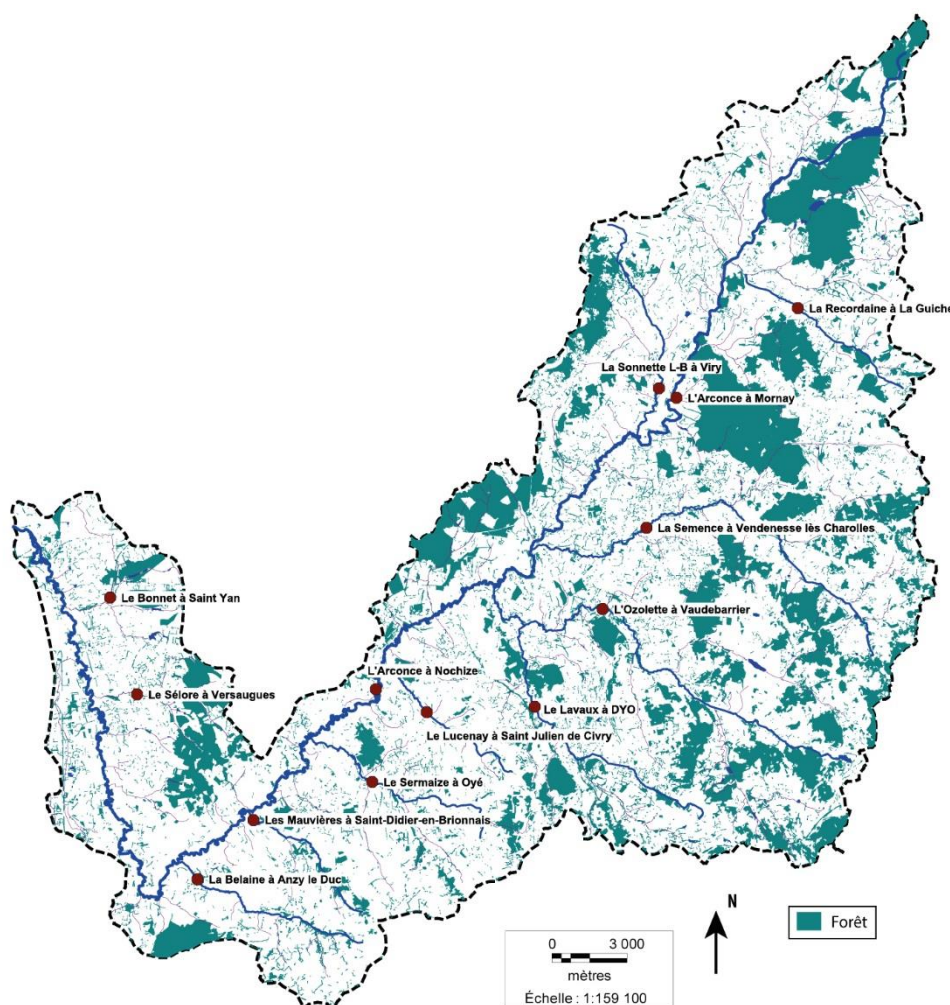
AAPPMA concernée : Saint-Maurice-de-Satonnay.

Etude piscicole et astacicole des rivières du bassin versant de l'Arconce

L'Arconce, rivière de deuxième catégorie piscicole du domaine privé, est un affluent de la Loire qui s'écoule à travers un territoire de bocage, situé au cœur du Charollais.

Actuellement, la rivière Arconce et son bassin versant font l'objet d'un programme de mesures porté par le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arconce et de ses Affluents (SMAAA). Un Contrat territorial est en cours de réalisation sur ce bassin. Il a été signé et lancé le 29 juin 2016.

Pour garantir l'atteinte du bon état écologique de l'Arconce et de ses principaux affluents, les premiers travaux du SMAAA ont mis en



avant la nécessité de travailler préférentiellement sur les altérations hydro-morphologiques. Ainsi, plusieurs priorités d'actions ont été définies : la restauration de la végétation rivulaire, la mise en défens des berges et la restauration de la continuité écologique.

Pour aider à la définition, à la mise en place et au suivi écologique des actions entreprises par le SMAAA, la Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a lancé dans le courant de l'année 2015 une vaste étude piscicole et astacicole (écrevisse) de l'Arconce et de ses principaux affluents : la Recordaine, la Sonnette, la Semence, l'Ozolette, le ruisseau de Lavaux, le ruisseau de Lucenay, le ruisseau de Sermaize, les Mauvières, la Belaine, le ruisseau de Sélore et le Bonnet.

Cette étude a été financée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la Fédération Nationale pour la Pêche en France.

13 inventaires piscicoles, réparties sur 12 cours d'eau du bassin et 39 prospections astacicoles ont ainsi été entrepris en 2015 et 2016

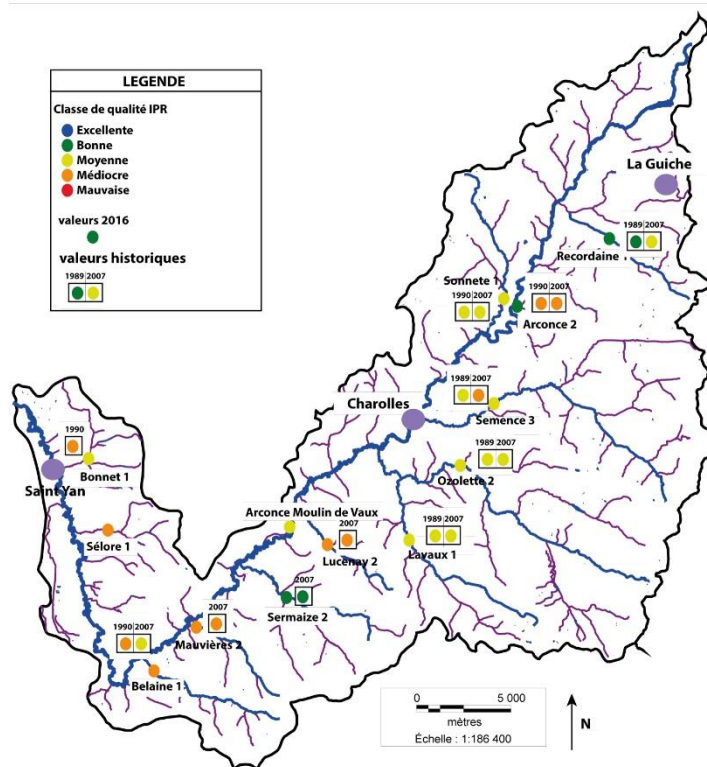
L'analyse des peuplements de poissons station par station a montré des peuplements piscicoles le plus souvent de qualités moyennes à médiocres.

Même si les rivières du bassin abritent encore en abondance des espèces sensibles (chabot, lamproie de planer, barbeau fluviatile, vairon), certaines espèces emblématiques sont menacées à l'échelle du bassin de l'Arconce. C'est le cas de la truite fario, de la lote et de l'anguille.

Autre espèce sensible particulièrement menacée à l'échelle du bassin de l'Arconce, l'écrevisse à pieds blancs présente encore quelques rares populations, de plus en plus morcelées, et très fortement isolées sur les têtes de bassin versant, lieux où l'activité humaine est encore mineure.

La situation écologique des rivières et ruisseaux du bassin de l'Arconce peut-être très nettement améliorée en mettant en place certaines mesures simples. En secteur d'élevage bovin, les ruisseaux et rivières souffrent de l'absence de ripisylve sur les portions amont. Le piétinement et l'écrasement des lits de cours d'eau par les bovins est aussi une des sources principales des destructions d'habitats aquatiques mais aussi d'érosion de berges. Mais l'élevage bovin est une activité qui a permis le maintien des prairies. De même l'élevage bovin n'a jamais conduit à la destruction totale des écosystèmes aquatiques. Aussi de simples mises en défens de berge par la pose des clôtures suffiraient à améliorer considérablement la situation.

L'arrêt des pratiques de destruction des habitats piscicoles et astacicoles par curage ou rectification des lits de cours d'eau associés à l'arasement de quelques obstacles à la libre circulation piscicole permettraient aussi d'améliorer les fonctionnalités piscicoles des cours d'eau du bassin de l'Arconce.



Il resterait enfin à régler le problème délicat des nombreux plans d'eau implantés sur les lits de cours d'eau. Ces derniers contribuent à affecter et transformer fortement les fonctionnalités, morphologiques, hydrauliques et écologiques de certaines rivières du bassin versant de l'Arconce.

Étude à télécharger : https://www.pecche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2017/06/Et_piscicole_astacicole_bv_arconce_mars_2017_fdpeche71.pdf

Synthèse de l'étude à télécharger : https://www.pecche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2017/06/Synthese_etude_piscicole_astacicole_arconce_2017.pdf

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : Agence de l'Eau Loire Bretagne (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25 %)

AAPPMA concernées : Charolles, Anzy-le-Duc, Varennes l'Arconce, Saint Yan.

Suivi de la faune piscicole du bassin versant du Sornin – Etat des peuplements piscicoles en 2017 – 5ème année du suivi

Depuis l'été 2008, la Fédération réalise pour le Syndicat Mixte du Sornin et ses Affluents, un suivi piscicole des principales rivières du bassin versant du Sornin (Sornin, Mussy, Botoret, Bézo, Equetteries, rivières des Barres, Aron, Pontbrenon).

Ce suivi initialement prévu pour une durée de 5 années a été entrepris lors des années 2008, 2009, 2010 et 2013.

En 2017, un nouveau contrat de rivière a été signé et un suivi piscicole a de nouveau été réalisé.

Les objectifs principaux du suivi piscicole sont les suivants :

- Connaître l'évolution qualitative et quantitative des peuplements piscicoles du bassin versant du Sornin,
- Améliorer les connaissances sur l'état des peuplements salmonicoles (dynamique des populations, importance du recrutement en juvénile, croissance des individus...),
- Mesurer les effets des actions directes et indirectes du Contrat de Rivière sur la qualité des cours d'eau à l'aide de l'indicateur poisson (Indice Poissons Rivière normalisé AFNOR NF T90-344) et de tout autre mode d'analyse des peuplements piscicoles en vigueur,
- Favoriser l'implication technique de la collectivité piscicole dans le programme concerté de reconquête piscicole des cours d'eau du bassin et notamment sur tout projet d'aménagement piscicole.

Résumé des observations réalisées :

La dernière campagne de pêche électrique (Septembre 2017), a montré des fonctionnalités piscicoles variables d'un secteur à l'autre du bassin. Certains linéaires de cours d'eau présentent encore des belles fonctionnalités piscicoles quand d'autres s'avèrent être perturbées ou dégradées. Ainsi, l'amont du Botoret (truite fario), l'aval du



Sornin (cyprins d'eau vive et espèces migratrices) et du Mussy (truite fario) présentent encore des peuplements piscicoles de qualité. A contrario, l'amont de l'Aron et les affluents du Brionnais que sont la rivière des Barres, les Equetteries et le Bézo sont caractérisés par des peuplements très perturbés. Si les populations piscicoles des principales rivières du bassin du Sornin présentent bien souvent des qualités altérées, c'est parce qu'il subsiste des facteurs limitant le développement des communautés de poissons.

En premier lieu, les eaux de ces rivières de première catégorie piscicole connaissent bien souvent un réchauffement thermique trop marqué. Ce dernier a des répercussions sur les densités des espèces de poissons les plus sensibles comme la truite fario. Ce réchauffement s'explique par divers facteurs.

On peut déjà évoquer l'augmentation générale des températures terrestres. Mais il ne faut pas négliger la destruction partielle ou totale de la végétation rivulaire (la ripisylve) qui permettrait de conserver un corridor de fraîcheur. Enfin, il convient de souligner la présence en trop grand nombre de plans d'eau qui, par leur grande surface en eau soumise aux rayons du soleil, favorisent une accentuation des températures. La ripisylve, évoquée précédemment, ne permet pas seulement de garantir une certaine fraîcheur de l'eau, elle garantit aussi la présence d'abris et de caches en berges qui augmentent les capacités d'accueil (qualité des habitats) et favorisent l'implantation des populations de poissons en densité plus importante. En maintenant la berge, la ripisylve limite aussi l'érosion, l'écrasement du lit des cours d'eau et le colmatage des substrats par des sédiments fins. La ripisylve a encore d'autres fonctions essentielles (rôle trophique) qui garantissent le bon état écologique des cours d'eau. Son absence ou son altération a des répercussions fortes sur la qualité et la densité des peuplements piscicoles des rivières du bassin du Sornin.

Quant aux plans d'eau, leurs impacts ne se limitent pas seulement à une hausse des régimes thermiques des cours d'eau. En période estivale l'évaporation de l'eau est accrue sur les surfaces planes des plans d'eau. Les étiages dans les cours d'eau sont ainsi accentués (faibles débits). Les qualités d'eau peuvent aussi être altérées en aval des étangs. Les étangs constituent bien souvent un obstacle à la libre circulation piscicole ; obstacle supplémentaire à la multitude des petits seuils et barrages qui viennent contraindre les déplacements vitaux de certaines espèces de poisson. L'impact des plans d'eau est bien visible en 2017, puisque de nombreuses espèces inféodées aux plans d'eau sont capturées sur les stations de l'Aron amont, du Bézo, des Equetteries, des Barres et du Sornin. De plus, une forte proportion d'espèces tolérantes comme le goujon et le chevesne est observée sur l'ensemble des stations (excepté sur le Botoret amont).

Enfin, le bassin versant du Sornin se situe en pleine terre d'élevage bovin. Sur certains secteurs, le piétinement, la stagnation et les déjections des animaux d'élevage dans les petits cours d'eau sont fréquents. En été, lorsque les débits sont faibles, ceci peut avoir de lourdes conséquences sur l'état des peuplements piscicoles des rivières du bassin. Ceci est particulièrement observé sur la partie Brionnaise du Bassin (rivière Bézo, Equetteries, rivière des Barres).

Pour remédier à toutes ces problématiques, un travail long et fastidieux a été entrepris par les équipes du Syndicat Mixte du Sornin et de ses Affluents. Pour ne citer que quelques actions engagées, des seuils et barrages limitant le déplacement des espèces piscicoles ont été effacés sur les portions aval du bassin. D'importants travaux de restauration de la végétation rivulaire par la pose de clôture et la plantation de ripisylve ont été réalisés (ou seront réalisés) sur de grands linéaires du Bézo, de l'Aron et du Pontbrenon. Des abreuvoirs ont également été aménagés. Ces efforts devront se poursuivre pour observer une amélioration de la qualité des peuplements piscicoles.

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : Agence de l'eau Loire Bretagne (50%), FNPF (25%), FDAAPPMA 71 (25%)

AAPPMA concernées : Chassigny-sous-Dun, Chauffailles, Saint-Igny-de-Roche, Saint-Maurice-les Châteauneuf, La Chapelle-sous-Dun, la Clayette

.

Evaluation de l'effet de la fragmentation du milieu par les obstacles à la libre circulation piscicole sur la structuration génétique des populations de truite du Méchet

Dans le cadre de ses missions de protection du milieu aquatique, la Fédération de pêche de Saône-et-Loire participe activement avec le Parc Naturel Régional du Morvan à la restauration des ruisseaux et rivières de 1^{ère} catégorie.

Sur les cours d'eau du Morvan, la fragmentation de la continuité écologique compte parmi les facteurs limitants majeurs au maintien de certaines espèces et populations de poissons tels que la truite commune et le saumon atlantique.

A cette occasion, des travaux de restauration de la continuité écologique ont, et vont être entrepris sur le Méchet, rivière de première catégorie piscicole d'intérêt patrimonial.

En plus de notre participation à l'aménagement de certains de ces obstacles à la libre circulation piscicole, notre Fédération a souhaité accompagner les gestionnaires locaux en lançant sur le Méchet un diagnostic génétique des populations de truites dont les objectifs principaux étaient :

- d'évaluer **les effets réels de la fragmentation du milieu par les obstacles** sur le fonctionnement biologique des populations (niveau de préjudice des isolations, des réductions de flux génique),
- de réaliser **un état initial avant les actions de rétablissement de la continuité écologique**.

Ainsi, lors de l'été 2016, 350 truites ont été capturées sur tout le linéaire du Méchet pour un prélèvement d'ADN. 7 stations d'échantillonnages ont été définies de part et d'autre de barrages majeurs sur la rivière.



En complément des sondes thermiques ont été disposées sur tout le bassin, pour étudier les relations entre les abondances de truite et le réchauffement des eaux.

L'année 2017 a été consacrée à l'analyse génétique et aux « dépouillements des données ».

Les résultats de cette étude ont été forts intéressants.

Ils ont montré que sur la rivière Méchet, il subsistait deux populations de truites distinctes génétiquement. Ces deux populations présentaient des fonctionnalités écologiques différentes.

Sur le cours intermédiaire et aval du Méchet, les barrages n'ont ainsi pas d'incidence sur les caractéristiques génétiques de la population de truite. Sur ces mêmes secteurs, si les populations de truite semblent contraintes par le réchauffement des eaux (Abondance faible), les fonctionnalités biologiques ne semblent pas affectées par la présence des barrages. En effet l'étude génétique a montré que les populations situées de part et d'autre des ouvrages présentaient les mêmes caractéristiques génétiques. De plus l'estimation du nombre de géniteurs efficaces issue du traitement statistique des données génétiques, a permis de mettre en avant le nombre important des géniteurs participant efficacement à la reproduction.



Truite typique des secteurs intermédiaires et aval



Truite à la robe typique des portions amont du Méchet

Les secteurs les plus amonts du Méchet sont isolés par une importante chute d'eau naturelle aménagée. En amont de cette cascade, il subsiste une population de truite distincte du reste du Méchet. Les abondances de cette population sont fortes car les eaux restent fraîches et subissent de faibles amplitudes thermiques. De plus, sur ce secteur forestier, l'impact des activités humaines est faible. Mais cette population présente une certaine consanguinité. Plus de la moitié des poissons échantillonnés étaient issus des mêmes fratries. La diversité génétique de cette population est aussi assez nettement inférieure à celle observée plus en aval. Cette population isolée connaît un faible brassage et un appauvrissement génétique. Elle présente un niveau de menace plus important que la population observée plus en aval.

Rapport d'étude disponible à la page : <https://www.peche-saone-et-loire.fr/gestion-des-milieux/etude/etude-genetique-et-autre/etude-genetique-des-truites-mechet-2017/>

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : FNPF (50 %), FDAAPPMA 71 (50 %)

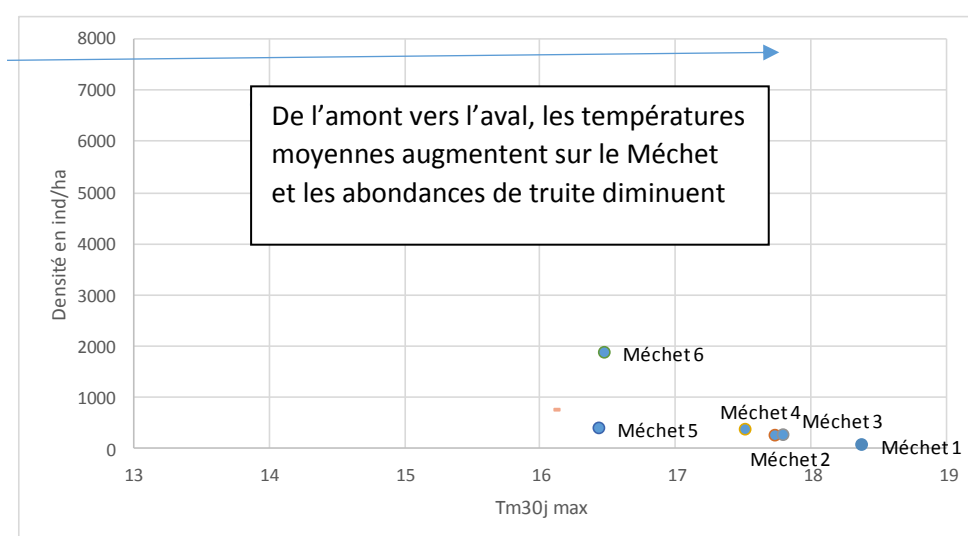
AAPPMA concernée : Autun.

Etude des populations de truite commune et du métabolisme thermique du Méchet et de ses principaux affluents.

En complément de l'étude génétique de la population de truite commune du Méchet, une étude des abondances de truite et du métabolisme thermique du Méchet a été entreprise. Les mesures de terrain ont été entreprises à l'été 2016 et l'analyse et les conclusions ont été réalisées lors de l'année 2017.

Ce travail a montré que le Méchet et ses affluents présentaient bien trop souvent des régimes thermiques excessifs pour garantir les conditions de vie optimale aux truites sauvages.

Cette étude a aussi montré la relation étroite existant entre la température et les abondances de truites. Lorsque les températures sont fraîches en été (14 à 16°C) et que les variations thermiques journalière reste faible (4 à 5°C maximum), les abondances de truite sont bien souvent importantes. Plus les eaux se réchauffent, plus les abondances de truite diminuent.



Relation entre la moyenne des températures moyennes des 30 jours consécutifs les plus chauds et les abondances de truite commune du Méchet

Ces observations s'expliquent en grande partie en raison du métabolisme des truitelles, étroitement dépendantes de la fraîcheur des eaux. En effet, suivant les études d'Elliot, auteur anglo-saxon ayant beaucoup travaillé sur le métabolisme des truites fario en relation avec les facteurs externes dont la thermie, il apparaîtrait que les truitelles 0+ ont une forte sensibilité au régime thermique des cours d'eau en été dès lors que la moyenne des températures moyennes des 30 jours consécutifs les plus chauds atteint le seuil de 17,5-18°C. A partir de ce seuil, le rendement énergétique est défavorable et l'énergie apportée par l'alimentation est plus faible que celle utilisée pour la capture de ses proies. Ce phénomène induit un amaigrissement des individus ainsi que des mortalités progressives et continues et des dévalaisons potentielles vers des milieux encore moins favorables.

Les poissons plus âgés (1+, 2+ et au-delà) seraient plus robustes et résilients vis-à-vis de la thermie en raison de la relation inversement proportionnelle entre la sensibilité au réchauffement du poisson et son rapport volume/surface.

Responsables : Rémy Chassignol & Julien Maupoux

Financement : pas de financement

Réseau de suivi thermique des rivières de 1^{ère} catégorie piscicole du département.

Le réchauffement climatique terrestre est un fait qu'il est aujourd'hui difficile de contester. Ce réchauffement a des conséquences sur la température des petites rivières du département de Saône-et-Loire. La truite commune, espèce d'eau froide, souffre de cette situation tant et si bien que ses abondances et sa répartition géographique risquent encore de décroître.

Ainsi pour mieux appréhender les effets du réchauffement, la Fédération dispose chaque année une dizaine de sondes sur des stations de références pour mieux appréhender l'ampleur du réchauffement. Ceci nous permet aussi de mieux comprendre les fluctuations de densités de truites fario observées d'année en année lors des pêches électriques.

En plus des stations de référence, un accent tout particulier a été mis sur certains éléments qui perturbent la thermie de nos cours d'eau. Plusieurs étangs, le barrage et le bief de la microcentrale du Piejus, des portions de cours d'eau pour lesquels la végétation était absente ont été étudiées. Il en est ressorti que la majorité des étangs (étudiés) avaient un rôle non négligeable dans le réchauffement de nos cours d'eau. De même, l'implantation de la microcentrale du Piejus entraîné un réchauffement moyen non négligeable (environ 0.4°C)

Responsables : Rémy Chassignol & Julien Maupoux

Financement : pas de financement

Atlas des écrevisses en Bourgogne

Chaque année le personnel de la Fédération de Pêche contribue à l'enrichissement des connaissances sur la présence des écrevisses autochtones et invasives dans les ruisseaux et rivières du département de Saône-et-Loire.

Ce travail est réalisé au sein d'un groupe appelé : Groupe Ecrevisse Bourguignon. Ce groupe comprend la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, le Parc Naturel Régional du Morvan, l'Office Nationale de l'Eau et des Milieu Aquatique devenue aujourd'hui Agence Française de la Biodiversité et les Fédérations Départementales de Pêche.

Après une petite vingtaine d'années de travaux communs, un ouvrage va être édité. L'Atlas des écrevisses en Bourgogne devrait voir le jour en 2018. Les travaux d'organisation et de rédaction ont d'ores et déjà débuté.

2016 a été l'année des premières réunions de concertation. En 2017, le travail s'est poursuivi avec en plus la rédaction des premiers articles du livre.

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : pas de financement

Suivi des populations d'espèces de poissons carnassiers à Cuisery

Dans les grands milieux, il est bien difficile d'estimer les abondances de certaines espèces piscicoles. La pêche électrique peut s'avérer assez inefficace dans la Saône, la Seille, le Doubs, etc... pour connaître l'état des stocks des espèces de poissons carnassiers.

Afin de mieux connaître les abondances de brochets, sandres, perches, black-bass, un partenariat a été initié avec l'AAPPMA de Cuisery. Lors des concours de pêche au poisson carnassier, l'ensemble des compétiteurs est invité à consigner ces captures (maillées ou non).

Année après année un bilan sera réalisé. Il permettra peut-être de mieux estimer les stocks des poissons carnassiers. Il pourra être complété par des enquêtes paniers ou des suivis pêcheurs. Ce travail est réalisé à titre d'essai sur la Seille à Cuisery. Il pourrait aussi être engagé à plus large échelle.

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : pas de financement

Réalisation du Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG)

En 2018, la FDAAPPMA 71 commence la réalisation de son Plan Départemental de Protection des milieux aquatiques et de Gestion des ressources piscicoles (PDPG).

Ce document résulte en premier lieu d'une obligation réglementaire puisque la loi pêche de 1984 reprise dans l'article L.433-3 du Code de l'Environnement stipule que « L'exercice d'un droit de pêche emporte obligation de gestion des ressources piscicoles. » Ainsi les AAPPMA doivent élaborer un plan de gestion piscicole.

En 2016, La loi pour la reconquête de la biodiversité fait du PDPG le document encadrant ces plans de gestion et impose son approbation par le préfet.

Le PDPG viendra remplacer le Schéma Départemental à Vocation Piscicole (SDVP) réalisé en 2009 par la FDAPPMA 71. La création du PDPG est l'occasion d'actualiser les données du SDVP grâce aux données piscicoles acquises ces dernières années et de faire un état des lieux de la qualité des milieux. De plus, l'évolution de la législation et de la réglementation (loi Grenelle, décret frayères, loi pour la reconquête de la biodiversité ...) et à la mise à jour des documents de planification (programme de mesures des SDAGE (Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux)), rend l'actualisation de ce plan de gestion indispensable.

Le PDPG consiste à réaliser un diagnostic de l'état des peuplements piscicoles et plus généralement de la qualité des cours d'eau à l'échelle d'une unité de gestion appelée le « contexte piscicole ». Le contexte piscicole est un bassin versant dans lequel une espèce repère effectue tout ou partie de son cycle de vie (reproduction, croissance, alimentation).

Trois contextes peuvent être définis en fonction de (ou des) espèce(s) repères(s) retenue(s) :

- Le contexte salmonicole correspond principalement aux têtes de bassins versants et a pour espèce repère la truite fario,
- Le contexte cyprinicole situé à l'aval des grands cours d'eau a pour espèce repère le brochet,
- Le contexte intermédiaire est situé entre les deux contextes précédents et a pour espèces repères à la fois la truite et le brochet et/ou les cyprinidés rhéophiles (barbeau, vandoise, hotu...).

Sur chacun des contextes identifiés, l'objectif est d'inventorier les pressions s'exerçant sur les milieux et de proposer des actions de restauration des cours d'eau et de gestion piscicole visant à favoriser les espèces repères et les espèces cibles. Cette démarche a pour but de concilier amélioration et/ou préservation des milieux et enjeux halieutiques.

Ce vaste projet nécessite la coopération de l'ensemble des acteurs de l'eau du département. Il associera les Agences de l'eau Loire-Bretagne et Rhône-Méditerranée-Corse, le Conseil Départemental, La Direction des Territoires, l'Agence Française pour la biodiversité, les syndicats de rivières et l'ensemble des AAPPMA.

La fin d'année 2017 a été l'occasion de démarrer le projet, de rechercher les subventions et de mettre à jour la base de données piscicoles afin d'inventorier les données disponibles.

Responsable : Anne Charvet

Financements : Agence de l'eau (45%), FNPF (41%), FDPPMA71 (10%), Conseil Départemental de Saône-et-Loire (4%)

AAPPMA concernées : Toutes les AAPPMA du Département

LES TRAVAUX EN RIVIERE

Projet de restauration de deux zones humides annexes de la Grosne : Bras mort du Grand Recard à Marnay et Bras mort de la Petite Vevre à Saint-Cyr

Suite à l'étude piscicole de la Grosne entre Brandon et Marnay finalisée en 2016, plusieurs aménagements de zones humides annexes à la Grosne ont été proposés pour favoriser la reproduction naturelle du brochet. Dans ce cadre deux projets ont été proposés dans la partie aval de la Grosne : le bras mort du Grand Recard à Marnay et le bras mort de la Petite Vevre à Saint-Cyr.

Les études préalables à ces projets ont donc été lancées en 2017 : ces études comprennent la réalisation d'inventaires piscicoles dans les zones humides, des mesures topographiques, des relevés de végétation, ... Les résultats de ces relevés sont en cours d'analyse. Ils pourraient aboutir à la mise en œuvre de travaux à l'automne 2018.



Le bras mort du Grand Recard

Responsable : Julien Maupoux.

Financement : AE RMC (50 %), FNP (25 %), FDAAPPMA 71 (25 %)

AAPPMA concernée : Saint-Ambreuil.



Le bras mort de la Petite Vevre à Saint-Cyr

Avants Projets de restauration de deux bras mort sur le Doubs

Dans la continuité de l'étude piscicole de la basse vallée du Doubs, la Fédération s'est lancée dans la réalisation d'avants projets pour la restauration de deux bras morts du Doubs.

L'étude piscicole du Doubs avait permis de recenser une quarantaine d'annexes hydrauliques susceptibles de bénéficier de mesures de restauration.

L'année 2016 a été l'occasion de réaliser un premier travail de tri pour retenir une petite série de sites potentiellement aménageables par notre structure.

A l'issue du tri deux sites d'intérêt ont été identifiés :

- Le site des baissières et mares des Vergettes sur la commune de Lays-sur-le-Doubs,
- Le site du complexe des bras morts de Petit Gravier sur la commune de Lays-sur-le-Doubs.

Du printemps à l'automne 2017, ces sites ont fait l'objet de vastes campagnes d'études afin de déterminer les scénarii d'aménagement les plus réalistes et les plus favorables à la faune piscicole. Des pêches électriques

d'inventaire, des relevés topographiques, des cartographies des principaux habitats et des travaux potentiels à entrevoir ont été réalisés.

Il reste dès lors à analyser, synthétiser ces données pour aboutir à des scénarii d'aménagement qui seront proposés aux acteurs locaux pour validation. Après validation un dossier de déclaration ou d'autorisation sera déposé auprès des services de la police de l'eau du département. Les premiers travaux pourraient être envisagés dans le courant de l'année 2019. Ces derniers pourraient en partie être réalisés par la Fédération de Pêche, mais une aide des syndicats locaux sera indispensable.



Site de Petit Gravier



Site des Vergettes

Parmi les travaux envisagés, on peut d'ores et déjà évoquer des travaux de déboisement sélectif, des travaux de terrassement, de plantation, de pose d'embâcles de bois pour garantir postes et abris aux poissons.

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse (50 %), FNPf (22 %), FDAAPPMA 71 (28 %)

AAPPMA concernée : Pierre de Bresse

Travaux de restauration de la continuité écologique sur le Botoret à Chauffailles.

Sur la commune de Chauffailles, la Direction Départementale des Territoires de Saône-et-Loire a demandé le démantèlement de tous petits seuils en bois construits à l'époque par l'AAPPMA et la commune de Chauffailles sur le Botoret. Ces travaux ont été réalisés par le Syndicat Mixte des Rivières du Sornin et de ses Affluents (SYMISOA) en fin d'été 2017.

Pour compenser la perte de lame d'eau en étiage, mais surtout pour garantir de meilleur faciès d'écoulement (plus favorable aux truites) et apporter plus de surface d'habitat fonctionnel, la Fédération de Pêche de Saône-et-Loire a demandé à ce que des blocs soient implantés dans le lit du Botoret afin de resserrer et accélérer les écoulements mais aussi de constituer un lit d'étiage aux écoulement pérennes et suffisamment profond. Ces travaux limiteront les pertes de hauteur d'eau en étiage et garantiront le reste de l'année caches et postes aux truites ; l'objectif étant de rendre le secteur plus attractif pour les truites et donc pour les pêcheurs.

La Fédération a apporté son soutien technique aux équipes du SYMISOA lors de l'année 2017. Elle continuera en 2018 et participera aux financements de travaux (prévus à l'été 2018)

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : FNPf (à définir), FDAAPPMA 71 (à définir)

AAPPMA concernée : Chauffailles

PECHES DE SAUVETAGE

Des opérations de pêche de sauvetage par pêche électrique des peuplements piscicoles des cours d'eau sont régulièrement effectuées par la Fédération. Ces opérations mobilisent généralement le service technique et le service garderie de la Fédération.

- **Pêche de sauvetage sur le Canal du Centre à Ecuisses (écluse 3 Méd) et à Ciry-le-noble (écluse 14 Océan) dans le cadre de travaux d'entretien du canal**

Demandeur : Voies Navigables de France

Rivière : Canal du Centre

Date : 21 février 2017.

- **Pêche de sauvetage de la Sane Vive à Montpont-en-Bresse dans le cadre des travaux d'enfouissement d'une canalisation de gaz (Artère B8 "Val de Saône")**

Demandeur : GRT Gaz.

Rivière : Sane Vive

Date : 15 septembre 2017.

- **Pêche de sauvetage de la Sane Morte à Ménestreuil dans le cadre des travaux d'enfouissement d'une canalisation de gaz (Artère B8 "Val de Saône")**

Demandeur : GRT Gaz.

Rivière : Sane Vive

Date : 19 septembre 2017.

- **Pêche de sauvetage d'un Bief de la Grosne à Beaumont-sur-Grosne dans le cadre de travaux de restauration de ce bief**

Demandeur : Syndicat d'Aménagement de la Grosne

Rivière : Grosne

Date : 21 septembre 2017.

- **Pêche de sauvetage du ruisseau des Naudiots à Marmagne dans le cadre des travaux de suppression du barrage de l'ancienne prise d'eau des Naudiots**

Demandeur : Communauté Urbaine Le Creusot Montceau

Rivière : Ruisseau les Naudiots (bassin du Rançon)

Date : 30 octobre 2017.

DEVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE / REGLEMENTATION

Demande d'évolution réglementaire (ouverture, fermeture, parcours no-kill...)

Cette année la Fédération a fait part à l'administration de demandes d'évolutions réglementaires simples et habituelles.

Ces demandes concernaient la fermeture de la pêche du sandre et les ouvertures de la pêche du sandre et du brochet.

La Fédération a demandé une fermeture commune du brochet et du sandre au dernier dimanche de janvier. Concernant les ouvertures, la Fédération a demandé l'ouverture du brochet au 1^{er} mai et celle du sandre au 3^{ème} samedi de mai.

Comme l'an dernier, nos demandes n'ont pas trouvé réponses auprès de l'administration puisque le sandre ferme toujours au deuxième dimanche de mars et ouvre au 1^{er} mai.

Responsables : Georges Guyonnet, Olivier Bernolin, Rémy Chassignol

Projet de réservoir de pêche à la mouche à l'étang des Cloix

Un projet de réservoir de pêche à la mouche est actuellement à l'étude sur l'étang des Cloix à Autun, en partenariat avec la ville d'Autun et l'AAPPMA « Union Gaule Autunoise & Pêcheurs Morvandiaux » (Autun).

En 2017, l'année a été marquée par l'acceptation du dossier loi sur l'eau pour modifier le statut de ce plan d'eau actuellement classé en 1^{ère} catégorie piscicole (pour qu'il soit pêchable en période de fermeture de la truite).

Deux réunions ont été organisées pour définir les modalités techniques de fonctionnement de ce réservoir. L'ouverture est programmée à l'automne 2018.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : FDAAPPMA 71 et Ville d'Autun

AAPPMA concernée : Autun

Création d'un poste de pêche pour personne à mobilité réduite à l'étang du Mitant à Gergy

Une aire de pêche accessible aux personnes à mobilité réduite a été mise en place en 2017 à l'étang du Mitant à Gergy. Les travaux ont été réalisés par l'Office National des Forêts. L'aire de pêche, large de 12 m, permet à plusieurs pêcheurs de pratiquer simultanément.



Poste de pêche PMR de l'étang du Mitant à Gergy

Responsables : Marc Durandin et Julien Maupoux

AAPPMA concernée : Gergy

Financement : FNPF (30,4 %), Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer (9,2 %), Caisse de Compensation (60,4%).

Guide 2018 de la pêche en Saône et Loire

Comme chaque année, le guide de la pêche en Saône-et-Loire a été réédité. Le guide 2018 contient de nombreuses mises à jour : évolutions de la réglementation, changements de présidents, ... Cette année une page a été créée pour présenter le carpodrome de l'étang Chardon situé à Ormes et Simandre et qui ouvrira au printemps 2018.

L'impression du guide a été confiée à l'entreprise SEIC (Le Creusot).

25 000 exemplaires ont été imprimés et répartis aux AAPPMA en décembre 2017. Le guide est distribué au moment de l'achat des cartes de pêche. Comme chaque année, il est possible de télécharger le guide depuis le site Internet de la Fédération de pêche.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Partenaires publicitaires (42 %), ARPBFC (28 %) FDAAPPMA 71 (30 %).

Site internet de la Fédération : <http://www.peche-saone-et-loire.fr>

2017 aura été la 17^{ème} année d'existence du site Internet mais aussi une année de renouveau puisque le site a fait peau neuve (août 2017).

La mise à jour du site a été un travail conséquent puisque ce dernier est constitué de plus d'une centaine de pages et de très nombreuses photos et illustrations.

Désormais il est adapté aux technologies d'affichage des smartphones et tablettes. D'ailleurs nos visiteurs consultent grandement le site depuis leur smartphone.

Lorsque le site a été ouvert au public (début des années 2000), les connexions étaient encore très marginales. Elles oscillaient entre 2000 et 10 000 visites à l'année.

Aujourd'hui, les choses ont bien évolué puisqu'Internet est devenu un média incontournable.

L'activité Internet se développe année après année. Tant et si bien qu'aujourd'hui le site Internet de la Fédération est le média le plus utilisé par les pêcheurs pour obtenir de l'information.

Les chiffres clés de l'audience du site de la Fédération en 2017

- **83 556 consultations par 56 359 visiteurs distincts pour un total de 197 753 pages vues**

En moyenne, les internautes restent 2.37 minutes sur le site pour une moyenne de 2 pages vues par connexion. Ces statistiques sont tout à fait honorables pour un site internet et montrent que les internautes parcourent relativement bien les pages du site à la recherche d'informations.

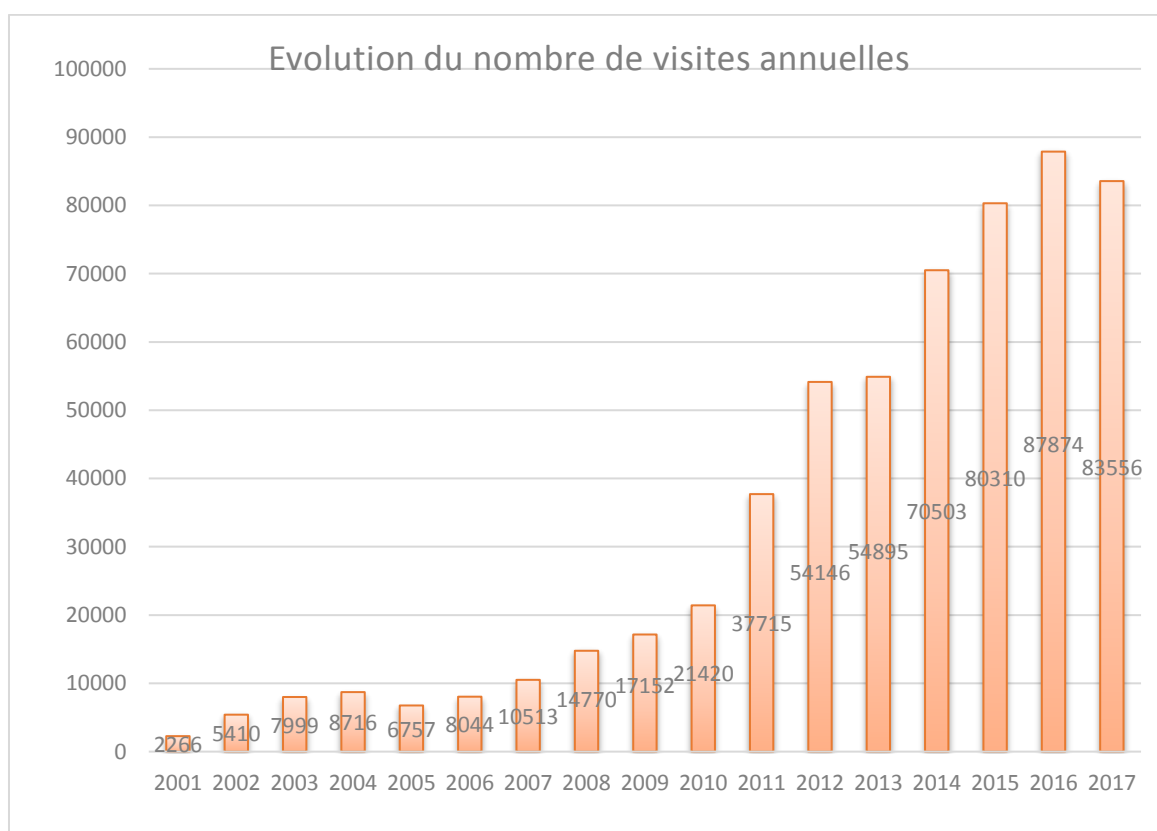
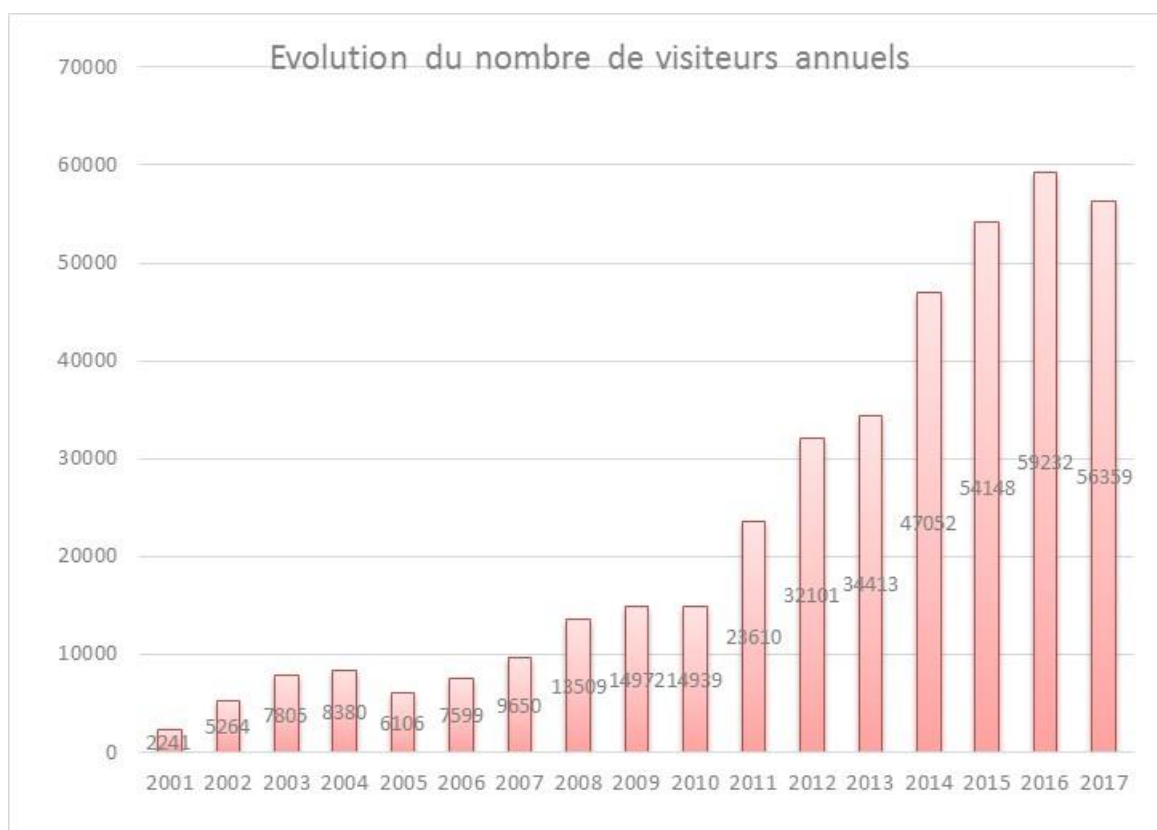
En 2017, le nombre de consultation a quelque peu diminué en raison d'un souci technique lors de l'été. De nombreux visiteurs n'ont alors pas pu consulter nos pages (environ 4000 à 5000 visiteurs et peut-être plus).

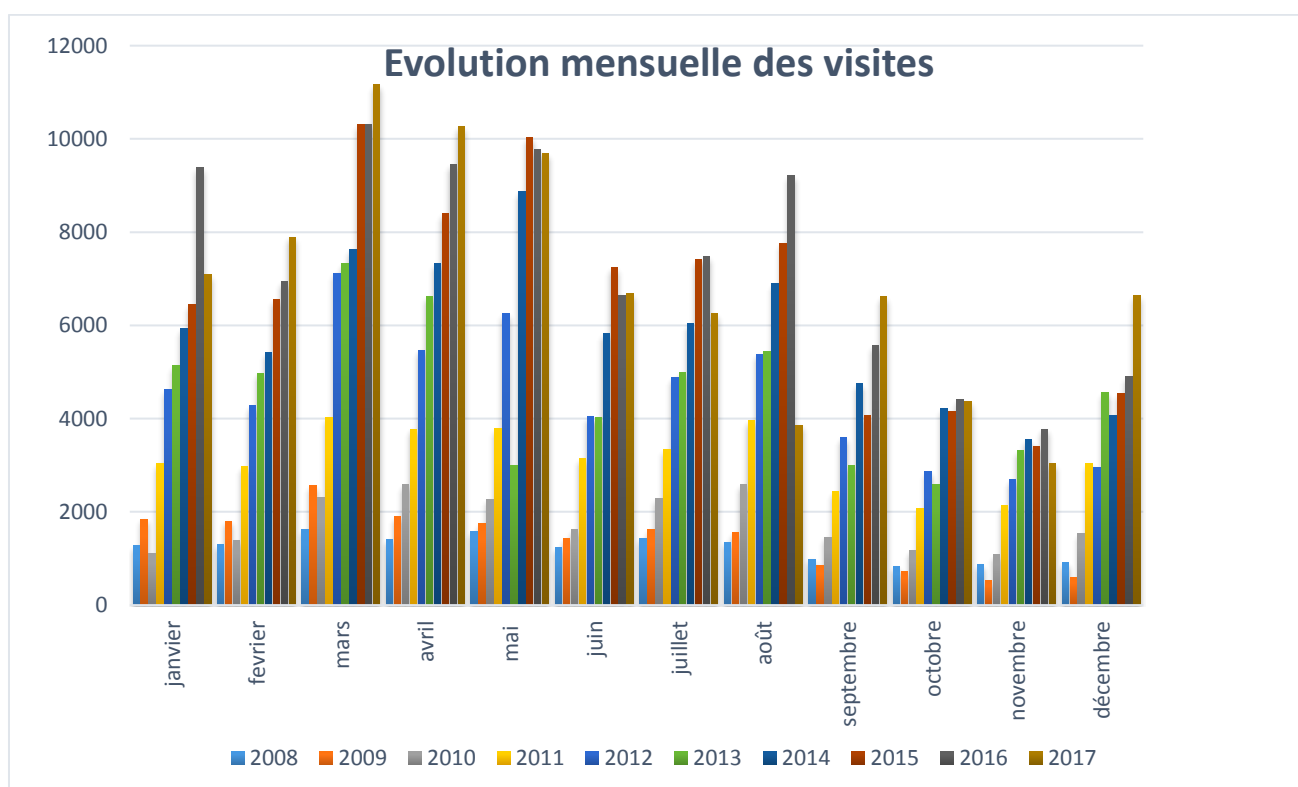
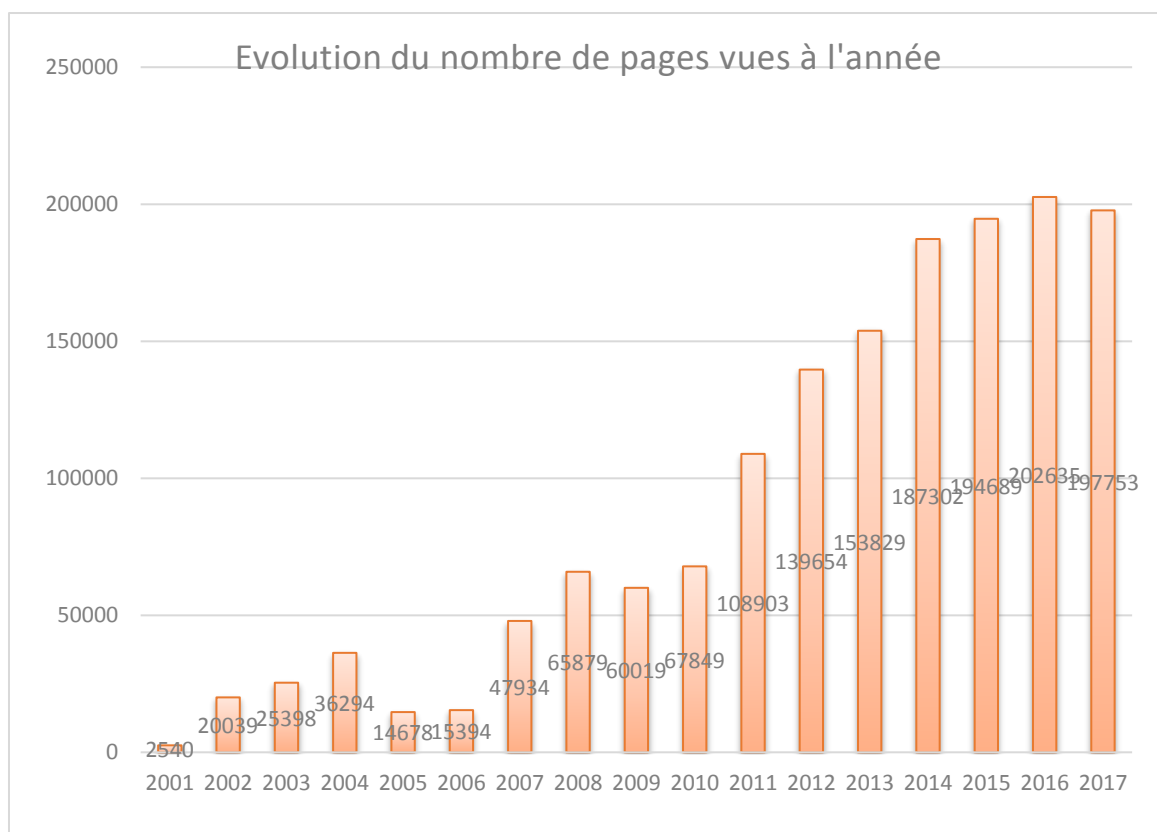
Fort heureusement, ces perturbations ont été résolues lors de la mise en service de la nouvelle version du site (août 2017).

Il est intéressant malgré tout de constater à quel point l'augmentation de la fréquentation de notre site internet s'est amplifiée ces dernières années.

Entre 2009 et 2016, le nombre de visites a été multiplié par 5. Cette augmentation des visites peut être liée à la constante actualisation du site ainsi qu'à la rédaction de nombreux articles, à la tenue d'un agenda et bien sur parce qu'Internet est devenu un média de masse.

Pour cette année 2017, 66% des visiteurs ayant parcouru nos pages web sont de nouveaux visiteurs.





Au regard de l'évolution des visites mensuelles, on peut constater, 3 pics de fréquentation maximale :

- 1 pic avant ouverture de la truite (janvier, février, mars),
- 1 pic en avril et mai avant ouverture du carassier,
- 1 pic pendant la période estivale (juillet-août).

L'année 2017 est néanmoins particulière puisque la fréquentation en juillet et surtout en août a été diminuée en raison des soucis techniques (inaccessibilité au site certains jours).

Nationalité des principaux visiteurs

Pays	Visites
France	77 453
Allemagne	2 420
Angleterre	1878
Pays Bas	602
Suisse	179

Technologie de consultation du site

46% des consultations sont faites depuis un ordinateur,
45% des consultations sont faites depuis un smartphone,
9% des consultations sont faites depuis une tablette.

Pages les plus consultées par ordre d'importance

Classement	Les pages	Nombre de pages vues
1.	Page d'index du site	22 558
2.	Carpe de nuit	13 783
3.	Périodes d'ouverture	11 168
4.	Les étangs	10 120
5.	Carte de pêche 2017	9 081
6.	Les rivières	8 753
7.	Achetez sa carte de pêche	8 166
8.	Extrait réglementation	7 977
9.	Les AAPPMA	5 158
10.	Où pêcher la truite	4 115

Responsable : Rémy Chassignol

DOSSIER ENQUÊTE PUBLIQUE, LOI SUR L'EAU, CONSULTATIONS DIVERSES

Consultation : dossier d'autorisation loi sur l'eau

● **Titre** : Canal navigable du port de Pont-de-Vaux à la Saône et port de Pont-de-Vaux opération de curage

● **Maître d'ouvrage** : Communauté de commune de Pont de Vaux

● **Rivière** : Canal et port de Pont-de-Vaux / Saône

Réponse : Rémy Chassignol

Date : 12 janvier 2017

Avis : avis favorable sur l'opération –Réponse par mail – Avis basé sur l'expertise de la FDAAPPMA 01 qui a travaillé sur le sujet.

● **Titre** : Restauration du tronçon aval de la Guyotte compris entre les communes de Frontenanrd et de Navilly

● **Maître d'ouvrage** : Syndicat Intercommunal du bassin de la Guyotte

● **Rivière** : la Guyotte

Réponse : Rémy Chassignol

Date : janvier 2017

Avis : sans remarque.

Consultation : dossier de déclaration loi sur l'eau

● **Titre** : dossier de déclaration loi sur l'eau relatif à des travaux de restauration de la continuité écologique sur la Petite Grosne et la Provenchère à Serrières

Maître d'ouvrage : SIVOM de la Petite Grosne

Rivière : Petite Grosne

Réponse : Julien Maupoux

Date : 5 juillet 2017

Avis : Pas de remarques.

● **Titre** : dossier de déclaration loi sur l'eau relatif à des travaux de restauration de la continuité écologique au droit du captage des Naudiots sur la commune de Marmagne

Maître d'ouvrage : Communauté Urbaine Creusot-Montceau

Rivière : Ruisseau les Naudiots (bassin du Rançon)

Réponse : Julien Maupoux

Date : 18 mai 2017

Avis : Des compléments d'information ont été donnés sur les peuplements piscicoles actuellement en place. La méthode de démolition du barrage n'étant pas indiqué dans le dossier, la Fédération a indiqué que, en cas de nécessité de mettre le cours d'eau en assec sur une partie de son linéaire, il sera indispensable de prévoir la réalisation d'une pêche électrique de sauvetage des poissons.

- **Titre : dossier de déclaration loi sur l'eau relatif à des travaux de suppression du seuil du moulin de Champsigny sur la Drée à St-Léger-du-Bois**

Maître d'ouvrage : SINETA

Rivière : Drée

Réponse : Julien Maupoux

Date : 19 juillet 2017

Avis : Pas de remarques.

- **Titre : dossier de déclaration loi sur l'eau relatif à des travaux de suppression de la prise d'eau des Renaudiots à Autun**

Maître d'ouvrage : SINETA

Rivière : ruisseau de la Papeterie

Réponse : Julien Maupoux

Date : 19 juillet 2017

Avis : Pas de remarques.

ACTIVITE PÊCHE ET MILIEU AQUATIQUE (ANIMATION)

En l'absence de l'animateur pêche et milieu aquatique de la Fédération, l'activité de l'année 2017 ne peut être détaillée dans le présent rapport.



RAPPORT FINANCIER

FÉDÉRATION

Bilan page 53-54

Compte de Résultat page 55-56



CAISSE DE COMPENSATION

Bilan page 57-58

Compte de Résultat page 59-60

ASS. Fédération de Pêche 71

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au : 31/12/2016
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement Frais de recherche et développement Concessions, logiciels et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	30 603	23 474	7 129	1 520
	TOTAL	30 603	23 474	7 129	1 520
	Immobilisations corporelles				
Actif immobilisé	Terrains Constructions Inst. techniques, mat.out. Industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations grevées de droits Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	57 587 1 147 305 105 063 324 582	637 312 87 711 250 915	57 587 509 992 17 352 73 667	57 587 333 356 25 056 71 554
	TOTAL	1 634 539	975 939	658 599	696 554
	Immobilisations financières				
	Participations Créances rattachées à des participations Titres immob. activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	1 112 600		1 112 600	1 096 600
	TOTAL	1 712		1 712	1 696
Total I		1 666 854	999 413	667 441	699 771
Actif circulant	Stocks et stocks				
	Matières premières, approvisionnements En cours de production biens et services Produits intermédiaires et finis Marchandises				
	TOTAL				
	Avances et acomptes versés sur commande				
Actif circulant	Créances				
	Créances usagers et comptes rattachés Autres créances	13 414 2 219 288		13 414 2 219 288	11 200 1 195 040
	TOTAL	2 232 702		2 232 702	1 206 240
	Autres titres				
Actif circulant	Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance (4)	100 000 895 531 23 792		100 000 895 531 23 792	100 000 806 410 10 269
	TOTAL II	3 252 026		3 252 026	2 122 919
Charges à répartir sur plusieurs exercices III Primes de remboursement des emprunts IV Ecart de conversion Actif V					
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		4 918 881	999 413	3 919 467	2 822 690
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres				

ASS. Fédération de Pêche 71

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif (après répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	514 242	511 331
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	900 882	912 068
	Report à nouveau		
	Sous-total : Situation nette	1 415 125	1 423 399
Fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecart de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires (commodat)		
Total I		1 415 125	1 423 399
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
Total II			
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 827	29 382
	Dettes fiscales et sociales	103 035	96 043
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	2 323 329	1 273 364
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	38 149	500
Total III		2 504 342	1 399 290
Ecart de conversion passif IV			
Total du passif (I+II+III+IV)		3 919 467	2 822 690
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	2 504 342	1 399 290
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		

ASS. Fédération de Pêche 71

Période de l'exercice 01/01/2017 31/12/2017
Période de l'exercice précédent 01/01/2016 31/12/2016

* Mission de Présentation

Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue : Biens		
	Services liés à des financements réglementaires		
	Autres services	14 430	23 322
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	14 430	23 322
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Cotisations	491 347	455 439
	Dons		
Charges d'exploitation	Legs et donations		
	Subventions d'exploitation	201 562	213 930
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	44 309	10 932
	Autres produits	20 684	520
	Total des produits d'exploitation I	772 334	704 143
	Marchandises Achats	811	800
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements Achats	47 470	53 337
Produits financiers	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	239 035	202 787
	Impôts, taxes et versements assimilés	18 405	22 046
	Salaires et traitements	259 958	281 481
	Charges sociales	126 947	136 253
	Dotations		
	• sur immobilisations amortissements	76 572	82 122
	• sur actif circulant : provisions		
	• pour risques et charges : provisions		
	Subventions accordées par l'association	18 319	13 957
Charges financières	Autres charges	2 397	3 063
	Total des charges d'exploitation II	789 919	795 848
	Résultat d'exploitation (I-II)	-17 584	-91 705
	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	5 625	6 184
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
Renvois	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers V	5 625	6 184
	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilés		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI		
	Résultat financier (V-VI)	5 625	6 184
	Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	-11 959	-85 520
	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier	41 227	25 575
	Immobilier		

ASS. Fédération de Pêche 71

Période de l'exercice 01/01/2017 31/12/2017

Période de l'exercice précédent 01/01/2016 31/12/2016

* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6	758
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 600	7 200
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	1 606	7 958
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	75	90
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		7 336
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	75	7 426
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		1 531	531
Participation des salariés aux résultats IX			
Impôts sur les sociétés X		758	1 225
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI			
Engagements à réaliser sur ressources affectées XII			
Total des produits (I+II+V+VII+X) XIII		779 565	718 286
Total des charges (III+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV		790 752	804 500
Excédent ou déficit (XIII-XIV) (XIII-XIV)		-11 186	-86 213
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services			
Personnel bénévole			

CAISSE DE COMPENSATION



Bilan et compte de rés. (av. répa.)

ASS Fédération de pêche 71 Caisse Comp.

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au : 31/12/2016
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, logiciels et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
Actif immobilisé	Immobilisations corporelles				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL				
Actif immobilisé	Immobilisations financières				
	Terrains	799 205	44 574	754 631	777 924
	Constructions				
	Inst. techniques, mat. out. industriels	3 488	2 791	697	1 395
	Autres immobilisations corporelles				
Actif immobilisé	Immobilisations financières				
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	802 694	47 365	755 329	779 319
Total I		802 694	47 365	755 329	779 319
Actif circulant	Stocks et en-cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
Actif circulant	Charges				
	Avances et acomptes versés sur commande				
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances	13 683		13 683	2 995
	TOTAL	13 683		13 683	2 995
Actif circulant	Divers				
	Autres titres				
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	276 978		276 978	291 699
Actif circulant	Charges constatées d'avance (4)				
	TOTAL II	290 661		290 661	294 695
Charges à répartir sur plusieurs exercices III					
Primes de remboursement des emprunts IV					
Ecart de conversion Actif V					
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		1 093 356	47 365	1 045 991	1 074 014
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres				



Bilan et compte de rés. (av. répa.)

ASS Fédération de pêche 71 Caisse Comp.

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	423 408	421 908
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	492 491	467 919
	Report à nouveau	18 513	4 893
	Résultat de l'exercice	106 525	175 408
Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecart de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires (commodat)		
Total I		1 040 939	1 070 130
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
Total II			
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		3 534
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 436	350
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	615	
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance		
Total III		5 051	3 884
Ecart de conversion passif IV			
Total du passif (I+II+III+IV)		1 045 991	1 074 014
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	5 051	3 884
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		3 534
	(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		

Edité à partir du C.C. 03.02

ASS Fédération de pêche 71 Caisse Comp.

Période de l'exercice 01/01/2017 31/12/2017
 Période de l'exercice précédent 01/01/2016 31/12/2016
 * Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue : Biens		
	Services liés à des financements réglementaires		
	Autres services		
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Cotisations	218 598	206 854
	Dons		
Charges d'exploitation	Legs et donations		
	Subventions d'exploitation		
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
	Autres produits	6 190	24 491
	Total des produits d'exploitation I	224 788	231 345
	Marchandises Achats	5 843	4 894
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements Achats		
Produits financiers	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	68 770	45 194
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 742	2 730
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	Dotations d'exploitation	4 585	4 378
	amortissements provisions	28 475	
	sur immobilisations		
	sur actif circulant : provisions		
	pour risques et charges : provisions		
Charges financières	Subventions accordées par l'association	1 120	
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation II	111 538	57 197
	Résultat d'exploitation (I-II)	113 250	174 148
	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	828	1 657
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
Produits financiers	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers V	828	1 657
	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI		
	Résultat financier (V-VI)	828	1 657
	Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	114 078	175 806
envois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier Immobilier		



Bilan et compte de rés. (av. répa.)

ASS Fédération de pêche 71 Caisse Comp.

Période de l'exercice 01/01/2017 31/12/2017

Période de l'exercice précédent 01/01/2016 31/12/2016

* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	1	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels VII		1	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	7 355	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles VIII		7 355	
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-7 354	
Participation des salariés aux résultats IX			
Impôts sur les sociétés X		199	398
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI			
Engagements à réaliser sur ressources affectées XII			
Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII		225 618	233 003
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV		119 092	57 595
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		106 525	175 408
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services			
Personnel bénévole			

PERSONNEL DE LA FEDERATION

Pôle Garderie

Thomas BRETON	Contact : 06 86 26 82 48	Anzy-le-Duc, Bourbon Lancy, La Chapelle-sous-Dun, Charolles, Chassigny-sous-Dun, Chauffailles, La Clayette, Cluny, Crêches/Saône, Digoïn, Iguerande, Lugny, Mâcon, Marcigny, Pontanevaux, Paray-le-Monial, Prissé, Sainte-Cécile, Saint-Igny-de-Roche, Saint-Maurice-les-Chateauneuf, Saint-Maurice-de-Satonnay, Tramayes, Varenne l'Arconce, Saint-Yan.
Cyril COLIN	Contact : 07 70 11 89 28	Anost, Autun, Blanzay, Charbonnat/Arroux, Ciry-le-Noble, Le Breuil, Le Creusot, Ecuisses, Epinac, Etang/Arroux, Génelard, Gueugnon, Lucenay l'Eveque, Marmagne, Montceau-les-Mines, Montchanin, Oudry, Palinges, Perrecy-les-Forges, Saint-Vallier, Toulon/Arroux.
Thierry VAUTRIN	Contact : 06 86 26 82 52	Bellevesvre, Chagny, Chalon/Saône, Charnay les Chalon, Cuisery, Dennevy, Dommartin-les-Cuiseaux, Gergy, Louhans, Ormes, Pierre-de-Bresse, Rancy, Romenay Rully, Sagy, Saint-Ambreuil, Saint-Bérain/Dheune, Sainte-Croix, Saint-Germain-du-Bois, Saint-Germain-du-Plain, Saint-Léger/Dheune, Saint-Usuge, Salornay/Guye, Tournus, Verdun sur le Doubs, Pêcheurs Amateurs.

Pôle Administratif

Virginie POLLIER

Responsable Administrative et Financière

Tiphaine BUY

Assistante Administrative

Pôle Technique

Rémy CHASSIGNOL

Responsable Technique

06 73 47 81 72

Secteurs Loire amont, Saône aval, Doubs, Grosne amont, Morvan, Sornin, Bourbince, Arconce, Beaujolais, Dheune

Julien MAUPOUX

Responsable Technique

06 86 26 82 50

Secteurs Loire aval, Saône amont, Grosne aval, Seille, Corne, Arroux, Mâconnais

Anne CHARVET

Chargée de Mission

06 87 55 16 24

Responsable du PDPG en CDD de 18 mois depuis septembre 2017

Pôle Animation

Irénée SICARD

Absent depuis le mois d'août 2017

AAPPMA DU DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

Associations	Présidents	Adresses	Téléphones
01 ANOST « <i>La Gaule Anostière</i> »	Jean-Luc REY	5, rue du Maquis Socrate ; 71550 - Cussy en Morvan	03.85.54.61.31
02 ANZY-LE-DUC « <i>Anzy – Arconce</i> »	Maurice JANVIER	La Rue ; 71110 – Anzy-le-Duc	03.85.25.32.46
03 AUTUN « <i>Union Gaule Autunoise & Pêcheurs Morvandiaux</i> »	Jean-Louis GABRIEL	16, rue Gaston Joliet ; 71400 – Autun	06.76.44.10.60
04 BELLEVESVRE « <i>La Brenne</i> »	Bernard JEANROY	9, route de Bellevesvre ; 71270 – Torpes	06.70.05.35.51
05 BLANZY « <i>Les Chevaliers de la Gaule</i> »	Alain MERCIER	52, route de Couches ; 71670 – Le Breuil	06.49.79.54.22
06 BOURBON-LANCY « <i>AAPPMA de Région</i> »	Christian LAPETITE	14, rue du 19 mars 1962 ; 71140 – Bourbon-Lancy	03.85.89.15.49
07 CHAGNY « <i>La Gaule Chagnotine</i> »	André BOIVIN	37, boulevard de la Liberté ; 71150 – Chagny	03.85.87.01.58
08 CHALON-SUR-SAONE « <i>La Gaule Chalonnaise</i> »	Jean-Yves GUENNEGUEZ	1, allée du Grand Curtil ; 71380 – Chatenoy-en-Bresse	06.98.66.22.61
09 LA CHAPELLE-SOUS-DUN « <i>Les Pêcheurs de la Chapelle</i> »	Gérard ROUSSIN	Champlong ; 71800 – La Chapelle-sous-Dun	03.85.28.17.34
10 CHARBONNAT-SUR-ARROUX « <i>La Truite</i> »	Jean-Marc THURILLET	7, Traverse du Canada ; 71200 Le Creusot	06.29.31.26.25
11 CHARNAY-LES-CHALON « <i>La Dorade</i> »	Michel NIOT	9, rue Pierre Vaux ; 71350 – Ecuelles	03.85.91.50.70
12 CHAROLLES « <i>Les Pêcheurs Charollais</i> »	Jean-Paul BILLARD	Petit Civry ; 71800 – Saint Julien de Civry	03.85.70.64.75
13 CHASSIGNY-SOUS-DUN « <i>Mussy – Anglure</i> »	Christophe BERAUD	Le Bourg ; 71170 – Chassigny sous Dun	06.75.85.91.20
15 CHAUFFAILLES « <i>La Gaule</i> »	Jean-Jacques JANDEAU	15, chemin du Tour du Bois ; 71170 – Chauffailles	03.85.26.40.63
16 CIRY-LE-NOBLE « <i>La Gaule Ciryssienne</i> »	Pascal PRICAT	Rozelay ; 5/1, rue Dumas ; 71420 – Ciry-le-Noble	03.85.79.08.74
17 LA CLAYETTE « <i>Les Pêcheurs du Sornin</i> »	Jean-Louis LABAUNE	18, rue du 8 mai ; 71800 – La Clayette	03.85.28.09.94
18 CLUNY « <i>La Gaule Clunysoise</i> »	Philippe RENAUD	24, rue des deux eaux ; 71250 – Massilly	06.61.92.85.81
19 CRECHES-SUR-SAONE « <i>L'Arloise</i> »	Baptiste NECTOUX	568, chemin du Brouillard ; 01290 – Cormoranche sur Saône	06.85.07.65.16
20 LE BREUIL « <i>La Gaule du Breuil</i> »	Philippe GIRY	7, rue de Bourgogne – 71670 Le Breuil	06.46.84.05.84
21 LE CREUSOT « <i>La Perche de Torcy Neuf</i> »	Alain GODARD	54, rue Emile Zola ; 71670 – Le Breuil	03.85.80.41.46
22 CUISERY « <i>Le Goujon Cuiserotain</i> »	Olivier BERNOLIN	494, route de Bourg-en-Bresse ; 71290 – Brienne	03.85.40.10.02

Associations	Présidents	Adresses	Téléphones
23 DENNEVY « <i>Les Fervents de la Dheune</i> »	Pierre-Marie PERRIN	6, impasse Millery ; 71510 – Dennevay	06.64.29.10.05
24 DIGOIN « <i>La Gaule Digoinaise</i> »	Jean-Luc BIANCHI	19, rue de la Dombe ; 71160 – Digoin	06.46.78.81.10
25 DOMMARTIN-LES-CUISEAUX « <i>Les Amis du Solnan</i> »	Michel FRID	72, Route de Varennes ; 71480 – Dommartin-les-Cuiseaux	03.85.75.53.71
26 ECUISSES « <i>La Ravageuse</i> »	Romuald MARTIN	24, rue des Pinsons ; 71210 – Ecuisses	06.32.73.30.65
27 EPINAC « <i>La Gaule Morvandelle</i> »	René BASSY	95, rue du 11 novembre 1918 ; 71360 – Epinac	03.85.82.15.35
28 ETANG-SUR-ARROUX « <i>La Gaule Etangoise</i> »	Clément BOURACHOT	1, impasse de Fleury ; 71400 – Autun	06.19.81.53.79
29 GENELARD « <i>La Bourbince</i> »	Gilles BLANCHARD	5, rue des Thinots ; 71430 – Palinges	06.04.01.49.95
30 GERGY « <i>La Perche</i> »	Marc DURANDIN	125, route du Grand Villeneuve ; 71590 – Gergy	06.68.02.05.02
31 GUEUGNON « <i>La Perche Gueugnonnaise</i> »	Christian LARGE	32, boulevard Jean Mermoz ; 71130 – Gueugnon	03.85.85.38.52
32 IGUERANDE « <i>Les Amis de la Loire</i> »	Jean-Marc PERRIN	Les Grandes Varennes ; 71340 – Iguerande	03.85.84.12.51
33 LOUHANS « <i>La Seille</i> »	Joël CHATOT	459, rue du Moulin Blaine ; 71500 – Louhans	03.85.75.18.39
34 LUCENAY L’EVEQUE « <i>La Gaule Lucenoise</i> »	Bernard MOREL	Le Bourg ; 71540 – Lucenay l’Evêque	06.33.62.47.54
35 LUGNY « <i>Les Amis de la Bourbonne</i> »	Sébastien JACQUELIN	98, Rue de la Chapelle Fissy ; 71260 – Lugny	06.50.02.11.72
36 MACON « <i>La Parfaite</i> »	Alain BEAU	Centre Paul Bert – 389 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny ; 71000 – Mâcon (siège)	03.85.38.13.10
37 MARCIGNY « <i>Les Pêcheurs de Loire</i> »	Bouhadjar BOUDJEMA	6, Les Varennes ; 71110 – Marcigny	03.85.25.33.77
38 MARMAGNE « <i>Les Amis du Mesvrin</i> »	François DROZDOWSKI	870, route du Mesvrin ; 71710 – St-Symphorien-de-Marmagne	03.85.78.25.03
40 MONTCEAU-LES-MINES « <i>La Gaule Montcellienne</i> »	Michel CANET	5, rue de Nevers ; 71300 – Montceau-les-Mines	06.27.64.03.55
41 MONTCHANIN « <i>La Flottante</i> »	Pierre MICONNET	14, rue des Chardonnerets ; 71210 - Montchanin	03.85.78.42.85
42 ORMES « <i>Les Amis du Port</i> »	Bernard PICHET	574, rue de la Légende ; 71290 – Ormes	03.85.40.26.10
43 OUDRY « <i>L’Oudrachienne</i> »	Bernard KUDLINSKI	Chadzeau ; 71420 – Oudry	03.85.70.26.44
44 PALINGES « <i>La Gaule Palingeoise</i> »	Romuald BAZZANO	11, rue Saint Thibault ; 71430 – Palinges (siège)	06.35.38.42.90
45 PARAY-LE-MONIAL « <i>La Brème Parodienne</i> »	Emmanuel CARRIER	« Le Champ tout seul » ; 71600 – Paray le Monial	06.07.34.97.19
46 PERRECY-LES-FORGES « <i>L’Oudrache</i> »	Didier RISSE	7, rue Jean Moulin ; 71300 – Montceau les Mines	06.06.81.72.73
47 PIERRE-DE-BRESSE « <i>Doubs & Guyotte</i> »	Danielle GELIN	16, Grande Rue ; 71270 – Pontoux	03.85.49.16.32
48 PONTANEVAUX « <i>Association Régionale de Pêche</i> »	Armand CANARD	922, route de Loyse ; 71570 – La Chapelle-de-Guinchay	03.85.36.76.11

Associations	Présidents	Adresses	Téléphones
49 PRISSE « <i>La Gaule de la Petite Grosne</i> »	Albert GUERIN	25, rue Emile Zola ; 71000 - Mâcon	03.85.29.96.93
50 RANCY « <i>Les Joyeux Pêcheurs du Bassin de la Seille</i> »	Jean-Louis FICHET	196, route de Louhans ; 71290 – Rancy	03.85.74.27.60
51 ROMENAY « <i>La Perche</i> »	Didier GEROLT	205, route de la Devise, « Le Grand Biolay » ; 71470 – Romenay	06.70.67.20.31
52 RULLY « <i>La Thalie</i> »	Alain PICHET	15, rue du Murger au Curé ; 71150 – Rully	06.61.80.43.01
53 SAGY « <i>Le Gardon Bressan</i> »	Alain BOURRILLON	75, impasse du Freniot ; La Bernoux ; 71580 – Sagy	03.85.73.00.01
54 SAINT-AMBREUIL « <i>Amicale de la Basse Vallée</i> »	Gérard VOLAND	5, rue du Quart Rouge ; 71240 – Lalheue	03.85.44.75.96
55 SAINT-BERAIN-SUR-DHEUNE « <i>La Gaule</i> »	Jean-Louis GUILLEMOT	Mairie ; 6, rue de l'Ecole ; 71510 – St-Bérain / Dheune	03.85.45.64.73
56 SAINTE-CECILE « <i>Les Gaulois de la Valouze</i> »	Michel DESPORTES	La Verchère ; 71250 – Sainte Cecile	03.85.50.86.93
57 SAINTE-CROIX « <i>Les Pêcheurs du Solnan</i> »	Christophe BASSET	100, impasse les Vergers ; 71470 – Sainte-Croix	06.15.80.81.57
58 SAINT-GERMAIN-DU-BOIS « <i>Amicale des Pêcheurs & Riverains</i> »	Gérard BECHE	3, Place de la Mairie ; 71310 – Mervans	03.85.76.11.75
59 SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN « <i>La Gaule San-Germinoise</i> »	Christian VERY	39, route de Louhans ; 71370 – Saint Germain du Plain	06.85.23.31.56
60 SAINT-IGNY-DE-ROCHE « <i>La Saumonée</i> »	Jean-François LACHIZE	Les Verchères ; 71170 – Saint-Igny-de-Roche	03.85.26.33.02
61 SAINT-LEGER-SUR-DHEUNE « <i>La Gaule</i> »	Jean-Claude HOUEMENT	36, route de Couches ; 71510 – Saint-Léger-sur-Dheune	03.85.45.32.12
62 SAINT-MAURICE-LES-CHATEAUNEUF « <i>Mussy – Sornin</i> »	Jean-Jacques LAMURE	Le Bourg ; 71740 – Saint-Maurice-les-Chateauneuf	06.33.76.71.03
63 SAINT-MAURICE-DE-SATONNAY « <i>Les Amis de la Mouge</i> »	Yves MAZOT	71, chemin des Bourdon ; 71260 – Senozan	06.50.34.20.22
64 SAINT-USUGE « <i>Le Gardon</i> »	Rémy PETITJEAN	91, rue de Charangeroux – 71500 – Saint-Usuge	03.85.72.17.33
65 SAINT-VALLIER « <i>La Perche du Centre</i> »	André FOURRIER	347, rue Pierre Vaux ; 71410 – Sanvignes-les-Mines	03.85.67.25.66
66 SALORNAY-SUR-GUYE « <i>Le Réveil de la Guye</i> »	Patrick GIVRY	Le Bourg ; 71250 – Sailly	06.87.48.27.05
67 TOULON-SUR-ARROUX « <i>L'Ablette Toulonnaise</i> »	Bernard SOTTY	9, place de Lattre de Tassigny ; 71320 – Toulon-sur-Arroux	06.10.42.17.79
68 TOURNUS « <i>La Bienfaisante</i> »	Alain PERRET	8, impasse des Pivoines; 71700 – Tournus	03.85.51.24.60
69 TRAMAYES « <i>Grosne Occidentale & Affluents</i> »	Jean-Pierre BESSON	La Vallée ; 71520 – Trambly	03.85.50.97.11
70 VARENNES L'ARCONCE « <i>La Perche Brionnaise</i> »	Georges MAMESSIER	Le Bourg ; 71110 – Saint-Didier-en-Brionnais	03.85.25.04.20
71 VERDUN-SUR-LE-DOUBS « <i>La Pauchouse Verdunoise</i> »	Joël LEGGER	4, rue de la Fontaine ; 71350 – Saint-Gervais-en-Vallière	06.03.89.85.54
72 PECHEURS AMATEURS AUX ENGINS ET FILETS	François LAVAL	3, rue des Carrières ; 71160 – Digoïn	03.85.53.25.19
73 SAINT-YAN « <i>Les Amis de l'Arconce</i> »	Jean Pierre LECOEUR	Route de Poisson ; Saint Maurice ; 71600 Saint Yan	03.85.84.93.76